L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°72 - Vendredi 28 septembre 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2 *Le projet en débat*

3 *Mitterrand à l'ONU : la logique de paix*

5 *"Le Feu et l'eau"*

6 *Yannick Simbron*

7 *Evaluation en CM2 et 6e*

8 *La contribution sociale généralisée : payer plus ou autrement ?*

9 *Socialistes dans l'entreprise*

10 *3 octobre : l'unité allemande*

11 *La guerre d'Algérie dans notre mémoire*

12 *Enfants sans enfance*

13 *Courrier*

15 *Adam Michnik*



Le projet en débat

Le socialisme de l'an 2000 ! La formule est ronflante. Elle en dit long sur les ambitions du PS. Définir un projet adapté aux temps modernes, n'est-ce pas après tout le propre des partis ?



L'effondrement du communisme, les mutations sociologiques, l'exercice du pouvoir, la mort de l'union de la gauche, incitent les socialistes à penser qu'ils sont parvenus à la "fin d'un cycle". Vingt ans après le congrès d'Epinay, le PS lui-même est à la recherche d'un nouveau souffle idéologique.

Force est de constater que le dernier projet socialiste remonte à 1980. Certes, en 1981 et en 1988, François Mitterrand s'était présenté devant le suffrage universel muni respectivement des 110 propositions et de la "Lettre aux Français", mais ces textes relevaient plus de la plate-forme électorale ou d'un programme de gouvernement que d'un véritable projet. Bref, il est temps, pour les socialistes, de renouveler et redéfinir la doctrine. "Les socialistes français, à leur tour, abordent une nouvelle étape qui les conduira à mettre en cause beaucoup d'idées reçues. Les leurs, certes, mais aussi celles des autres", affirme Michel Charzat, animateur de la commission projet. Et Michel Rocard pose la question : "Qui est de gauche ? Où est la gauche ? Qu'est-ce que la gauche ? Qu'est-ce qu'un gouvernement de gauche, une politique de gauche ?" Des interrogations propres à remplir d'aise tout bon socialiste avide de débat !

En fait, comme le reconnaît Pierre Mauroy, "sur les grandes lignes du projet lui-même (nécessité de retrouver le sens de l'intérêt général et de redonner son rôle à l'Etat, de tempérer une approche productiviste de la société pour prendre en compte sa dimension "écologiste", d'intégrer notre réflexion dans un cadre international et non étroitement hexagonal) il ne m'a pas semblé qu'il y ait désaccord entre nous." Certes, seule la contribution du Premier ministre a été rendue publique à Joué-lès-Tours, les autres ayant subi un huis clos sévère.

L'art de gouverner

Le débat devient plus ouvert lorsqu'il s'agit de définir les méthodes de gouvernement, le rôle des partis politiques et leurs relations avec l'opinion publique.

Au centre des thèses de Michel Rocard : le compromis qui doit régir les rapports sociaux. Sa quête doit pousser le gouvernement à "rechercher avant tout l'appui de l'opinion". Une démarche sans grands risques, puisque, selon le Premier ministre, "les citoyens sont collectivement d'une intelligence (...) confondante", et que "le peuple sait parfaitement nous faire saisir la différence entre ce qu'il veut, ce qu'il tolère, ce qu'il refuse ou, éventuellement, ce qui lui est indifférent." En conséquence : "Les transformations que nous souhaitons conduire doivent, pour être durables et profondes, avancer au rythme que le pays accepte, jamais moins vite, mais jamais trop vite non plus." Quant aux partis, au Parlement et au gouvernement, "ils ne sont ni légitimes ni fondés à vouloir autre chose que ce que veulent les Français." Ces conceptions pousseront certainement les socialistes à s'interroger. L'art de gouverner s'apparente-t-il à un suivisme à l'égard de l'opinion publique ? Et qu'est-ce que l'opinion dans la démocratie ? Comment la mesurer ? Les sondages sont-ils le baromètre d'une action réformatrice ? Jusqu'où aller dans le compromis ?

De même, le rôle du PS devrait revenir sur la sellette. Sans doute, les partis politiques n'ont plus la vocation messianique qui faisait d'eux des avant-gardes, mais ne doivent-ils pas être tout de même une force de propositions, certes en relation avec la société, mais promouvant des perspectives cohérentes et bien définies ? Déjà, Thierry Mandon, député fabiusien, déclare dans "Libération", en accord avec Jean-Jack Queyranne : "Je n'ai jamais sacrifié au refrain déjà ancien du "petit caméléon" qui aurait pour seul projet de s'adapter aux évolutions de l'opinion. Cette conception risquée du Parti socialiste conduit à n'en faire qu'une simple machine électorale, sous-traitant aux techniciens de l'opinion des propositions d'action gouvernementale, consensuelles par nature." Et certains considèrent que "Rocard semble un peu tirer vers la droite."

Quant à Pierre Mauroy, il constate que les thèses de Michel Rocard constituent une "importante contribution au débat, mais nous commençons une discussion qui va durer plusieurs mois." Elle devrait rebondir dès cette semaine et lors du comité directeur consacré aux alliances, au cours duquel Michel Charzat devrait faire une communication sur le projet.

Jean-Pierre Bédéï

Louis Mermaz : "Le budget doit s'attaquer aux rentes de situation"

Rentrée parlementaire, le 2 octobre. Interview de Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée.

***"Vendredi".* Le débat principal de la prochaine session sera le vote du budget. Reste-t-il des points de clivage entre le gouvernement et le groupe socialiste ?**

Louis Mermaz. Depuis février, le gouvernement et le groupe travaillent sur le budget. Nos points de vue se sont rapprochés. J'ai intégré la crise du Golfe dans la perspective budgétaire. Un baril de pétrole à 33 $ a des effets bien différents que lorsqu'il est à 19 ou 14. Il faut en tenir compte. Mais lorsqu'on parle des entreprises, il s'agit bien sûr du capital, privé ou public, mais aussi du monde du travail. Il faut des entreprises actives. Lorsque la croissance produit des fruits il est normal d'en faire profiter les salariés. Il ne faut donc pas se lancer dans un débat d'école dépassé. Dans le projet de budget que nous amenderons, en très étroite concertation avec le gouvernement, il y a certainement la base d'un accord entre le groupe socialiste et la majorité d'une part, et le gouvernement de l'autre.

Sur quoi vont porter les amendements au budget du groupe ?

Avec une diminution de 37 à 34% de l'impôt sur les bénéfices donnant lieu à investissement, il faut taxer davantage les plus-values dites spéculatives. La difficulté consiste à discerner l'investissement du placement financier. Les entreprises qui accomplissent des efforts pour créer de la richesse, acheter des machines, développer leurs circuits commerciaux et leur recherche doivent être soutenues ; celles qui préfèrent opérer des placements, jouer en bourse, ne le méritent pas.

Tout ce débat sur l'allégement de l'impôt sur les sociétés centré sur un point d'écart (34 ou 35%) n'est-il pas totalement symbolique ?

En politique, les symboles sont importants. Mais à partir du moment où Pierre Bérégovoy accepte de faire une compensation avec une taxation plus importante des plus-values à caractère spéculatif, on est près de trouver un terrain d'entente.

Que proposerez-vous à Pierre Bérégovoy ?

Le budget doit cerner tout ce qui relève des rentes de situation, de la spéculation. Dans l'immobilier, il ne faut pas accepter la flambée des prix des appartements ou du terrain dans les grandes villes. Cette question ne relève pas tout à fait du débat budgétaire, mais elle est très complémentaire.

Ni les centristes ni le PC ne semblent vouloir voter ce budget. Cela vous inquiète-t-il ?

Si cette tendance se confirmait, le gouvernement serait obligé de recourir à l'article 49-3. Mais cette procédure -cela va de soi- ne serait pas dirigée contre le groupe socialiste. C'est pourquoi il est nécessaire de parvenir à un accord. Si nous pouvions arriver à une abstention des communistes, cela serait mieux. Mais je n'y crois pas trop dans les circonstances actuelles, car les communistes ont de tels problèmes !...

Tous les socialistes ne semblent pas sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la cotisation sociale généralisée. Le débat ne risque-t-il pas de tourner de nouveau à la polémique ?

L'initiative va revenir au gouvernement. Elle vise à une meilleure répartition des charges entre les Français, puisqu'elle prendra en compte l'ensemble des revenus, ceux du travail et ceux du capital. Prendre en compte les revenus du capital, cela sera nouveau en matière de charges sociales, et c'est positif. Mais le débat portera aussi sur l'effort demandé respectivement au capital et au travail. Il portera enfin -le gouvernement s'en est préoccupé- sur le degré d'implication des revenus de substitution (retraites, indemnités de chômage). Voilà un point important et délicat.

Il est normal que le gouvernement et le groupe aient un dialogue sur cette réforme importante. Si elle est bien conduite, elle peut marquer une nouvelle avancée sociale. Veillons seulement à nous prémunir contre d'éventuels effets pervers et menons ensemble, gouvernement et groupe parlementaire, la communication.

Propos recueillis par J.-P. B.

Vendredi

10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 45.51.47.03

Directeur de la publication : Bernard Roman

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Adjoint : Taoufik Khatib
Maquette : Flavienne Allar

Service Photo : Pascal Lebrun

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Pyramid Conseil - Paris
Tél. 43.48.07.82

Conception graphique : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

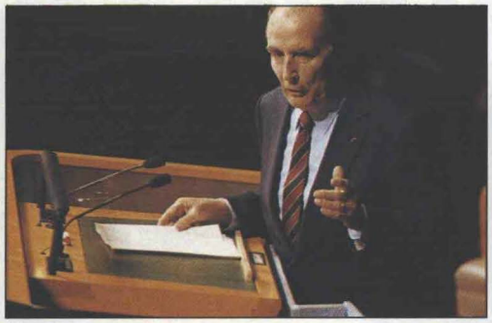
Crédits Photo : Witt Stevens / Sipa-Press (p. 1) ; Scott Brigitte (p.2) ; Maria Bastone / AFP (p.3) ; Marc Dewanckel (p.6) ; Zebar / Imapress (p.7) ; Sonine / Sipa-Press (p.11) ; Pierre Toutain / Sipa (p.12) ; DR (p.13) ; autres PL.

Ce numéro a été tiré à 278.000 exemplaires

F. MITTERRAND A L'ONU

Pour une logique de paix

(...)



La France a espéré que les pays de cette région du monde sauraient arbitrer entre eux les différends opposant deux des leurs. J'aimerais pouvoir déclarer de cette tribune que je l'espère encore. Il serait en effet désirable que fussent levés le doute, la suspicion, que provoque, fût-ce injustement, l'intervention armée de puissances occidentales. Mais la nation arabe n'a pas encore surmonté les divisions qui la séparent et l'on ne peut se contenter d'émettre des vœux pieux. Faute de cette solution dont je répète qu'elle a ma grande préférence ou qu'elle aurait ma préférence, examinons dans quel contexte la diplomatie pourrait encore l'emporter sur l'embrasement. D'abord en parlant clair : je dis qu'il n'y aura pas de compromis tant que l'Irak ne se ralliera pas aux vues du Conseil de sécurité. Oui, qu'il se retire du Koweït ! La souveraineté de ce pays pas plus pauvre qu'un autre n'est pas négociable. (...)

Songeons à ces hommes, à ces femmes qui vivent sous l'occupation étrangère ou qui doivent choisir l'exil, à ces peuples voisins qui, si on laissait faire, dépendraient de la volonté d'expansion d'un seul homme ou d'un Etat guerrier. Que l'Irak, en revanche, affirme son intention de retirer ses troupes, qu'il libère les otages, et tout devient possible. Dans une deuxième étape, c'est ainsi que je vois les choses, la communauté internationale qui a sanctionné l'agression serait à même de garantir la mise en œuvre du retrait militaire, la restauration et la souveraineté du Koweït et l'expression démocratique du peuple koweïtien. Alors, s'ouvrirait la troisième étape, celle que tout le monde attend sans trop l'espérer, tant elle paraît aujourd'hui hors de portée, ou que l'on redoute, parce que ce sera l'heure des choix : ce sera le moment de substituer aux affrontements qui meurtrissent le Proche-Orient une dynamique de bon voisinage dans la sécurité et la paix pour chacun. (...)

Au-delà même, on peut imaginer une quatrième étape, celle qui s'attacherait à la réduction mutuelle et consentie des armements dans cette région à l'amorce d'une coopération qui, de l'Iran au Maroc, du Moyen-Orient à l'Atlantique, appelée en raison de son histoire, de sa culture, de son apport immémorial au genre humain, à exercer l'influence qui lui revient dans les affaires du monde. (...)

J'attends la discussion mondiale d'aide au monde en développement, annoncée, espérée, alimentée par des ressources neuves et qui remettraient en présence pour un débat de fond les acteurs d'une tragédie qui connaîtra la conclusion de toutes les tragédies si l'on ne se décide pas à changer de genre, de rythme et d'objectif. (...)

45e assemblée générale - 24.09.1990

Comment faut-il analyser ce discours ?

Pierre Guidoni (secrétaire national aux Relations internationales). C'est un discours très important, qui exprime clairement la position de la France dans la crise du Golfe. C'est une position originale que la France est seule à pouvoir prendre et que lui autorisent son engagement militaire sans ambiguïté et ses amitiés traditionnelles avec le monde arabe. Elle correspond exactement à ce que nos partenaires européens et les pays arabes engagés ou non dans le conflit attendent de la diplomatie française.

Quels en sont les points forts ?

Quatre points ressortent, à mon avis.

- La fermeté. La France, comme l'ensemble de la communauté internationale, exige que les résolutions de l'ONU soient appliquées et elle a engagé les forces nécessaires pour y parvenir. Saddam Hussein doit comprendre que la force militaire française ne correspond pas à une simple gesticulation. C'est une force sérieuse qui peut être utilisée, s'il ne veut pas tirer les conséquences de la situation dans laquelle il s'est lui-même placé.
- Le but est clairement fixé : ce qu'on attend de Saddam Hussein, c'est qu'il annonce son intention de se retirer du Koweït. Ce n'est qu'à partir d'une telle déclaration que la diplomatie peut reprendre ses droits et qu'une initiative internationale peut être envisagée.
- Cette initiative, le président de la République en a déjà esquissé les contours. Elle comprend notamment une éventuelle consultation des habitants du Koweït sur leur avenir.
- C'est une conférence internationale qui traitera de l'ensemble des problèmes de la région, notamment des conflits qui ont fait l'objet de résolutions non appliquées de l'ONU, ainsi le double problème de l'autodétermination des Palestiniens et de la sécurité d'Israël.

Un âge nouveau

3 octobre. C'est bien un âge nouveau de l'histoire de l'Europe qui s'ouvre. Cet âge nouveau doit être celui de la solidarité. Solidarité entre Européens, bien sûr. Mais solidarité aussi avec l'ensemble des citoyens du monde.

Solidarité entre Européens, car l'Europe reste une nécessité. Aucun Etat, aussi puissant soit-il, sur le terrain politique comme sur le terrain économique ou militaire ne saurait affronter seul l'âge nouveau qui est celui des grandes concurrences continentales.

Loin d'interrompre le processus d'intégration européenne, l'unification allemande doit au contraire constituer une raison supplémentaire d'aller de l'avant. L'Europe, pour ne pas se défaire, a besoin de se parfaire sans cesse. Et nous sommes, nous socialistes, d'accord pour avancer dans le sens d'un marché unifié, d'un développement des politiques communes, d'une zone monétaire.

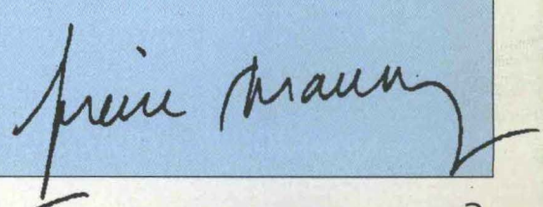
Rien, bien entendu, n'est simple. Il est logique que, parfois, s'expriment des différences. Et cette volonté commune européenne doit se compléter pour nous, socialistes, d'une dimension supplémentaire : le choix d'accompagner le processus économique d'une démarche sociale.

Solidarité avec l'ensemble des citoyens du monde, car cette Europe que nous construisons est d'abord celle de la paix. En effet, à l'heure d'une nouvelle grande tension internationale, nous découvrons une fois encore l'universalité des menaces. Un monde interdépendant ne se satisfait pas de la paix dans un seul continent.

Ce que nous avons à construire ensemble, c'est un nouvel ordre international. Le XXe siècle a enregistré d'immenses victoires technologiques. Il n'a pas été celui de la lucidité politique. A bien des égards, il fut même un siècle de barbaries. Aujourd'hui encore, la mort, chaque année, de douze millions d'enfants du tiers monde côtoie l'opulence et les gaspillages du monde développé.

L'urgence est d'agir. Agir pour que cette dernière décennie du siècle ouvre enfin un nouvel âge qui soit celui du respect du droit comme garantie de la personne humaine, de ses libertés individuelles et collectives.

"Allemagne, une seule patrie". Ce cri des jeunes Allemands, que nous montre cette semaine la couverture de "Vendredi", est un cri d'espoir. Nos vœux vont à une Allemagne de démocratie et de paix pour avancer vers une Europe de paix et de démocratie.



un Ricard, sinon rien.



Young & Rubicam 88

Sachez apprécier et consommer avec modération.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Mitterrand-Rocard : deux cultures à réconcilier

François Mitterrand, Michel Rocard, deux personnalités d'envergure, deux caractères forts, deux itinéraires bien différents de socialistes, deux structures de pensée, tels "Le Feu et l'eau"(1). Cet ouvrage passionnant écrit en collaboration par Jean-Pierre Bédéï, que nos lecteurs retrouvent chaque semaine, fait œuvre d'histoire comme de pédagogie. Il rappelle l'histoire des aspérités et des débats des deux hommes pour mieux faire comprendre comment, à la tête de l'Etat, ils peuvent se stimuler ou (et) se compléter. Ci-dessous le récit des heures où fut prise la décision de conduire ensemble les destinées du pays.

(...) Car François Mitterrand avait choisi : ce serait Michel Rocard. Il l'avait annoncé le samedi 16 avril 1988, huit jours avant le premier tour, à Latche, aux quelques proches qu'il avait invités : Lionel Jospin, Henri Emmanuelli, Jean Glavany et Jean-Pierre Destrade. Il en avait également parlé à Pierre Joxe et Roland Dumas. A tous il avait expliqué qu'il voulait "une fois pour toutes lever l'hypothèque Rocard". Et quand Gérard Jaquet, le 7 mai, au cours d'un voyage à La Haye, l'avait discrètement interrogé : "Ne croyez-vous pas que Michel Rocard, cette fois-ci... ?", il avait répondu sans détour : "J'ai bien l'intention de faire appel à lui."

L'intéressé savait-il ? Le 10 mai, dans la matinée, rue de Solferino, où le tout-PS attend la visite de François Mitterrand, Edgard Pisani apostrophe Michel Rocard : "Tu seras Premier ministre !" ; il s'attire une réponse mi-joviale mi-dubitative : "Ah bon ! Pourquoi ?" Georges Beauchamp, amical et ravi (n'avait-il pas voulu réconcilier Mitterrand et Rocard avant l'élection de 1981 ?), l'air entendu de celui qui est dans la confidence, s'approche à son tour de Rocard : "Alors, tu te prépares à assumer des fonctions importantes ?" Il a droit à la même galéjade : "Ah bon ! Pourquoi ?" Il ne s'en contente pas : "Arrête ! Je sais que tu sais..." Rocard lui concède : "Oui, en effet."

Est-ce si évident ? Des "fonctions importantes", c'est-à-dire un grand ministère, Michel Rocard est sûr de se les voir attribuer. Mais Matignon ? Mitterrand ne lui a rien dit de définitif à ce propos. Cependant, sans doute a-t-il été suffisamment allusif pour que Rocard l'envisage sérieusement. (...)

S'il ne s'était pas déjà vu Premier ministre, Michel Rocard aurait-il demandé, dès le 6 mai, à Jean-Paul Huchon de constituer son propre cabinet ? Aurait-il passé toute la journée du samedi 7 mai dans son bureau du 266 boulevard Saint-Germain, à revoir ses dossiers ? Aurait-il pris l'initiative d'une conversation téléphonique en aparté avec François Mitterrand, le 8 mai, dès 20 h 30 ? Réciproquement, ce même 8 mai, vers 23 h 30, à la Maison de l'Amérique latine, où il fêtait sa victoire, François Mitterrand, s'il n'avait déjà considéré le maire de Conflans-Sainte-Honorine comme son Premier ministre, se serait-il ostensiblement isolé avec lui et Michèle Rocard pendant plusieurs minutes ?



La certitude absolue, Michel Rocard affirme ne l'avoir eue que le 9 mai lors d'un déjeuner à l'Elysée. Auparavant, il avait noté des "indications", il avait perçu des "signaux" ; ce qui l'avait incité à "se préparer au cas où...". Mais il était resté circonspect. Par le passé, Mitterrand n'avait-il pas souvent changé d'attitude à son égard ? Cela lui avait servi de leçon : le Rocard de 1988 n'est plus l'innocent de 1974 ni le naïf de 1979-1980. Il a compris : "Un homme politique qui cesse d'être vigilant, voire méfiant, est en coma prolongé."

Ah ! ce déjeuner du 9 mai 1988 à l'Elysée ! Il a lieu dans la bibliothèque du Château et rassemble les mêmes convives qu'entre les deux tours : François Mitterrand, Jean-Louis Bianco, Michel Rocard et Pierre Bérégovoy. "Dieu" est sur un petit nuage, mais demeure impassible : l'exubérance n'est pas son style. Le bonheur des trois autres est moins dissimulé : la victoire du maître des lieux leur promet à tous de bien beaux jours. Encore qu'elle promette plus à l'un qu'aux deux autres. Mais auquel ? Cette question est dans les têtes et chacun souhaite que le président y réponde vite.

Il se garde bien de le faire. Par tempérament : Mitterrand n'a jamais prisé les "repas de travail" ; il aime la cuisine, les bonnes tables, les moments de convivialité et ne tient pas à les gâcher en y mêlant autre chose qu'une libre conversation. Par habileté aussi : à l'impatience des autres il a toujours opposé son plaisir à jouir du temps qui passe, à le modeler, à l'utiliser à son gré ; il a toujours aimé faire attendre ses décisions et se faire attendre. Bianco, Bérégovoy et Rocard ne sont pas maîtres du jeu : Mitterrand abordera le "sujet du jour" quand bon lui semblera.

"Une petite prime"

En attendant, on "bavarde entre amis". On échange ses impressions sur la victoire de la veille. On s'amuse aux dépens de Chirac, de ses prétentions et de son "petit score" ; on s'indigne aussi de ce qu'il a osé commettre en Nouvelle-Calédonie : "Il s'est sali mais il a surtout sali la France." Mitterrand s'interroge à haute voix : "Bon, vu tout cela, est-ce que je dissous l'Assemblée ?" On pèse le pour et le contre. Il en ressort que Mitterrand et Rocard sont sur la même longueur d'onde : il faudra dissoudre. On en est déjà au dessert. Le "sujet du jour" sera peut-être pour le café -Mitterrand n'en prend pas- ou pour après.

Pas du tout ! François Mitterrand entre brusquement dans le vif du sujet : "Il me reste une décision à prendre : je dois nommer un Premier ministre. L'une des forces du socialisme en France est de compter dans ses rangs beaucoup de gens de qualité et de talent. Je dois dire qu'à mes yeux les talents des uns et des autres sont très équivalents. Mais il y a des situations de fait." Il se tourne vers Bérégovoy : "En ce moment, il y a une petite prime pour Michel Rocard." Bérégovoy blêmit. Mitterrand s'en tient là et change de sujet. Le cas de Bianco n'a même pas été évoqué.

Michel Rocard n'a pas réalisé son rêve : il n'est pas devenu (pas encore ?) président de la République. Mais il vient de décrocher "le" lot de consolation : il sera Premier ministre. Il domine son émotion. Il se tait. Il se taira jusqu'à l'annonce officielle de sa désignation : le bavard a appris les vertus du silence. Il ne dira rien à personne jusqu'au lendemain, 10 mai, à 16 h 40 ; à ce moment-là, il appellera Jean-Paul Huchon : "C'est fait, je suis Premier ministre, est-ce que tu es prêt ?"

En 1989, Michel Rocard confiera avec une certaine fierté et une jubilation intacte : "Cette "petite prime" que m'avait accordée François Mitterrand, je me la suis gardée pour moi tout seul pendant vingt-quatre heures."

Le 10 mai, à 17 h 50, Jean-Louis Bianco, toujours secrétaire général de la présidence de la République, annonce officiellement que François Mitterrand a nommé Michel Rocard Premier ministre. Quelques instants plus tard, Rocard quitte l'Elysée dans une voiture en piteux état : il a eu un accident la veille ! Il passe par l'avenue Montaigne pour prendre Huchon avec qui il doit se rendre à l'hôtel Matignon pour la passation des pouvoirs fixée à 18 h 30. Rocard, Huchon et la voiture accidentée arrivent rue de Varenne à 18 h 15. Rocard dit au chauffeur : "C'est trop tôt. On va avoir l'air de chasser Chirac !" Il interroge Huchon : "Qu'est-ce qu'on peut faire ? Où est-ce qu'on peut aller sans être suivis par les photographes ?" Huchon réagit au quart de tour : "Allons dans les sous-sols de l'Assemblée nationale."

La bonne humeur

C'est ainsi que, le 10 mai 1988, le Premier ministre fraîchement désigné, son tout nouveau directeur de cabinet et son chauffeur ont passé une dizaine de minutes dans l'obscurité du parking souterrain réservé aux députés ! La situation était risible mais l'heure était grave ; ils n'ont pas ri, ils ont préparé la première déclaration de chef de gouvernement de Rocard.

Quand Michel Rocard et Jean-Paul Huchon sont arrivés à l'hôtel Matignon, il était exactement 18 h 30. Maurice Ulrich, directeur de cabinet de Jacques Chirac, est venu les attendre sur le perron et les a fait monter dans son bureau, au premier étage, puis il a conduit Rocard auprès de Chirac. L'ancien Premier ministre et le nouveau sont restés seuls, face à face, pendant une quarantaine de minutes. Cette fois, le rire a été au rendez-vous : de la pièce voisine, de temps à autre, Ulrich et Huchon ont pu entendre Rocard et Chirac "se marrer comme des bossus" ! Après tout, malgré la solennité du moment, malgré leur appartenance à deux camps politiques opposés, les deux hommes qui se retrouvaient étaient "deux vieux copains qui avaient fait trois années de Sciences-Po ensemble" : c'était bien leur droit de vivre l'alternance dans la bonne humeur. (...)

(1) Grasset, 400 p., 130 F.

Jean-Paul Liégeois
Jean-Pierre Bédéï

LE FEU & L'EAU



Mitterrand-Rocard : histoire d'une longue rivalité

Grasset



INTERVIEW YANNICK SIMBRON

Quelle stratégie de changement pour le système éducatif ?

Tous dans la rue pour que l'école change. Le 6 octobre, la FCPE, le SGEN-CFDT, la FEN, la FIDEL (lycéens), manifesteront. Objectif : pousser Lionel Jospin à aller plus vite sans écouter "le chœur des lamentations sur la baisse de niveau dès qu'on parle d'alléger les programmes, la liquidation des diplômes dès qu'on veut introduire de nouvelles formes d'évaluation, la misère de l'Education nationale quand des efforts sans précédent sont engagés."

Recrutement record de maîtres-auxiliaires cette rentrée. Ils étaient 22.000 en 1987, 27.000 en 1988, 34.000 en 1989, plus de 40.000 cette année. Qui dit mieux ?

Menaces sur la laïcité ? Le SNI s'inquiète après l'arrêt du Conseil d'Etat déclarant illégale la décision d'un inspecteur d'académie de transférer les cours du samedi au mercredi ; le jugement de Nantes, légitimant l'inscription dans un collège privé d'une enfant de parents divorcés ; et la volonté affirmée par Pierre Joxe de "préserver" le régime concordataire d'Alsace-Lorraine.

Les heures sup, ça suffit, s'insurge le SGEN-CFDT : "Il n'est plus possible que les enseignants qui ont le plus la volonté de changer le système le fassent en heures sup.

Après la "Lettre aux enseignants", le ministère lance "La Lettre aux parents". 14 millions de familles recevront deux fois par an un vrai petit journal.

Coup de colère de Yannick Simbron. La réforme de l'enseignement ne va pas assez vite. Pour faire avancer ses idées, nouvelle formation des maîtres, nouveaux contenus, le secrétaire général de la FEN est prêt à descendre dans la rue. Prêt à se battre aussi dans les négociations salariales. Quant aux syndicats, son diagnostic est sans appel : ils bougent ou ils meurent.

"*Vendredi*". La démocratisation de l'enseignement n'est pas vraiment en route, avez-vous très récemment affirmé dans "Le Monde", en vous déclarant prêt à descendre dans la rue. Pourquoi ce coup de colère ?

Yannick Simbron. Nous avons accumulé des retards. Il y a dix ans à peine l'idée dominante était qu'on aurait bientôt trop de bacheliers, trop d'étudiants. Aujourd'hui, l'objectif des 80% d'une classe d'âge au baccalauréat est largement admis par l'opinion. Les jeunes entrent plus massivement que prévu dans les lycées. Cette formidable demande est une chance. Mais si nous croyons atteindre ces objectifs uniquement en augmentant les crédits et en continuant à faire globalement ce que nous avons fait depuis toujours, nous allons nous planter.

Quelles sont les mesures à prendre de toute urgence ?

Transformer les contenus, les procédures d'évaluation, l'organisation du temps scolaire. Des exemples de fonctionnement antidémocratiques ? Les filières dites nobles, les C, ont les professeurs les plus expérimentés, les emplois du temps les mieux adaptés, les effectifs les plus légers. Et un gouvernement de gauche se tait là-dessus ? Nous avons le sentiment que les enseignants, les parents, les politiques se répartissent globalement entre ceux qui veulent que le système bouge et ceux qui ne le veulent pas à cause de conservatismes divers qui se nourrissent mutuellement. Souvenez-vous des tollés qu'a soulevé la réforme pourtant modeste, prudente, de l'orthographe proposée par le SNI-PEGC (1). Un psychodrame incroyable, y compris au sein de la gauche. Que va-t-il se passer quand on va toucher aux programmes de maths, de philo ? A la question : le ministre de l'Education nationale a-t-il la volonté de transformer le système éducatif ? ma réponse est oui. A-t-il une stratégie de changement ? je n'en sais rien. Sur les dossiers polémiques, la formation des maîtres par exemple, je ne perçois pas les choix clairs du gouvernement. Nous ne voulons pas que le ministre soit bloqué par l'addition des conservatismes. Nous montrerons, dans la rue s'il le faut, que nous sommes nombreux à vouloir que le système éducatif bouge.

Dans quinze jours, Michel Durafour reçoit les syndicats de fonctionnaires. Grâce à la revalorisation, les enseignants ont été plus favorisés que les autres. Vous associez-vous quand même aux revendications de l'ensemble de la fonction publique ?

Ne mélangeons pas tout. Le rattrapage du pouvoir d'achat n'a rien à voir avec les problèmes globaux de l'évolution des métiers et des hiérarchies. Pour des raisons sociales, politiques, de recrutement, on peut être amené à revaloriser un métier en particulier. Ce n'est pas parce qu'une profession a été revalorisée qu'il faut laisser l'inflation éroder ses acquis ! L'examen des salaires de la fonction publique sera donc global.

Manifesterons-nous avec l'ensemble des fonctionnaires ? Il est trop tôt pour vous répondre. Observons simplement que nous en sommes à une évolution des prix de 2,5% et que les fonctionnaires ont eu 1,2%. Pendant ce temps, les distributeurs de viande engrangent des bénéfices, les spéculateurs prospèrent. Nous ne voulons pas être les seuls à payer, qui plus est, deux fois, comme salariés et comme consommateurs.

Les deux principales composantes de la FEN, le SNI-PEGC et le SNES (1), campent sur des positions radicalement antagonistes. A quatre mois de votre congrès, existe-t-il un risque d'éclatement ?

Mais non ! L'équipe actuelle gagnera le congrès, il n'y a aucun doute. Et à Clermont-Ferrand, nous proposerons un congrès extraordinaire sur les structures qui se tiendra après consultation des militants. L'important est qu'on n'en arrive pas à la situation du syndicalisme agricole, à des groupes de pression sans principes ni perpectives.

Le risque existe ?

Tout à fait. Les syndicats de la FEN qui étaient dirigés par des communistes avaient une ligne politique. L'effondrement des régimes de l'Est entraîne aujourd'hui leur repli dans le corporatisme le plus étriqué. La France ne peut pas être un des rares pays où la chute du communisme n'ait aucune conséquence.

Le premier, vous avez appelé à la recomposition syndicale. Est-elle pour demain ?

Pas du tout. Je suis lucide. Mais ce n'est pas parce qu'un certain nombre d'organisations sont bloquées sur leurs positions qu'il ne faut pas recomposer. Si FO, la CGT, la FEN existent aujourd'hui, c'est parce qu'en 1947 la guerre froide a éclaté. Dans leur configuration actuelle, elles n'ont plus de raison d'être. En outre, l'évolution des métiers nécessite des organisations d'un nouveau genre. Je ne sais pas si notre avenir ressemblera au DGB (2) allemand. Mais je sais qu'on a intérêt à être moins nuls. 10% de syndiqués, c'est un peu ridicule, non ?

Dans les conflits récents, vos syndicats sont largement montés au créneau. On a moins entendu la fédération. Quel est donc son rôle ?

Je persiste à penser que les revendications de la base ne sont pas naturellement cohérentes entre elles. Le rôle de la fédération devrait être d'arbitrer. Elle le joue comme elle peut. Parfois mal. Les contradictions de la FEN ne sont pas pires que celles d'autres confédérations, à la Sécurité sociale par exemple... Mais si le syndicalisme n'est pas capable de trouver en son sein les grandes options qui dépassent les corporatismes, il disparaîtra.

Propos recueillis par Patricia Jaffray

(1) Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège, Syndicat national des enseignants du second degré, .
(2) Deutsch Gewerkschaft Bund, Confédération des syndicats allemands.

Ils lisent, ils comptent, ils ne réfléchissent pas



Pour la deuxième fois cette année, tous les enfants de CE2 et de 6e ont été évalués. Premiers résultats : les petits Français ne sont pas nuls. Mais ils ont de sérieuses lacunes. Reste qu'établir un diagnostic c'est bien, mais que soigner c'est encore mieux. Or, les remèdes ne suivent pas toujours...

"C'était super facile. On aurait dit des exercices pour CE1 !" En sortant de l'évaluation, Yann, en 6e au collège Jean-Vilar de Grigny (91) en riait encore. " C'était du style : Jean a 15 billes de plus que Paul. Ils en ont en tout 135. Et un de leurs copains dit qu'ils en ont l'un 65, l'autre 50. On nous demande si c'est vrai !" Comme 1.700.000 élèves de CE2 et de 6e, Yann a passé la semaine dernière la série de tests -4 en français, 4 en mathématiques, durée moyenne 22 minutes- destinés à mesurer ses acquisitions, de la lecture à l'addition en passant par les figures géométriques, la conjugaison...

Les objectifs du ministère sont clairs : "Doter chaque enseignant d'un outil de connaissance de ses propres élèves, suceptible de le guider dans le choix des actions pédagogiques les mieux adaptées." Utile, certes, mais moins révolutionnaire que certains l'imaginent." Dans un établissement de ZEP (zone d'éducation prioritaire) où beaucoup d'élèves ont de graves difficultés scolaires et où le travail d'équipe fonctionne bien, on n'a pas attendu l'évaluation pour cerner les difficultés des enfants, observe M. Furet, principal de Jean-Vilar. Paradoxalement, l'opération est peut-être moins utile ici qu'ailleurs". Au cœur du quartier HLM de la "Grande Borne", enclavé entre trois bretelles d'autoroute, avec 55% de familles d'origine étrangère, un taux record de chômage -beaucoup d'enfants ont leurs deux parents chômeurs- un "restau du cœur" qui a servi 100.000 repas en moins de trois mois, 60% d'élèves boursiers, Jean-Vilar est l'archétype du collège de ZEP. "Dans ma classe de 6e, seuls cinq élèves manient correctement les tables de multiplication, observe Odile Kerleguer, professeur de mathématiques. L'évaluation nous permet de situer nos élèves par rapport à la moyenne nationale. Quand vingt enfants sur vingt-cinq sont incapables de multiplier 6 par 7, ils finissent par trouver cela normal. Se rendre compte qu'ailleurs 80% de leurs camarades y arrivent les pousse à faire mieux." Autre intérêt de l'opération, que souligne Maurice Dejean, son collègue de français : "Pour la première fois sur le plan national, on oblige les enseignants à travailler sur des objectifs précis et non plus sur des notions floues que chacun élabore à partir de sa propre pratique. L'évaluation constitue un grand progrès sur la notation traditionnelle". Surtout, les enseignants connaissent désormais dès le début de l'année les difficultés de leurs élèves. Un outil excellent pour les aider mais aussi une arme à double tranchant : "Cataloguer les élèves dès le début de l'année peut avoir des effets dévastateurs. On sait bien qu'un enfant classé médiocre dans l'esprit de son professeur aura du mal à corriger cette image, observe Philippe Longchamp, professeur de français à Grigny. Or, qui n'est pas à la merci d'une émotivité mal contrôlée ?"

L'évaluation, et après ?

A Grigny, on attendait de l'évaluation moins des diagnostics que des remèdes. Or, l'an dernier, à l'exception d'un stage de quatre jours sur la lecture, les enseignants n'ont rien vu venir. Avec trois stages prévus, ils devraient être plus choyés cette année. Mais ensuite, comment assurer le soutien individuel nécessaire ? Malgré la relance annoncée de la politique des ZEP, le collège ne dispose d'aucune heure supplémentaire disponible. "A quoi sert d'évaluer si on n'utilise pas les résultats pour apporter des remèdes ?" s'interroge Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC. "Sur le plan statistique, le ministère a récolté un matériau extraordinaire mais, dans les établissements, rien n'a changé, s'insurge Anne-Marie Vaillé, chargée du dossier évaluation au SGEN (Syndicat général de l'Education nationale). On nous fait mettre le doigt sur les lacunes des élèves, on nous demande de nous engager puis on nous lâche au milieu du gué en nous disant quasiment : au-revoir et à la prochaîne évaluation." D'où le malaise des enseignants. D'autant plus aigu que les corrections des cahiers d'évaluation sont très lourdes, 10 à 15 heures par classe l'an dernier. Cette année, un logiciel aide les professeurs à analyser les résultats.

Du côté des parents, en revanche, c'est l'enthousiasme : selon la direction de l'Evaluation du ministère (DEP), après réception du bilan de leur enfant, 83% des parents se sont déplacés pour rencontrer ses enseignants (1). Un chiffre record, presque incroyable. Pourtant, Robert Prat, qui a dirigé une enquête dans l'académie de Nancy confirme (2) : "78% des parents lorrains sont venus voir les professeurs ou instituteurs et 75% estiment, depuis lors, aider mieux leur enfant dans son travail."

Points, virgules, décimales, connais pas

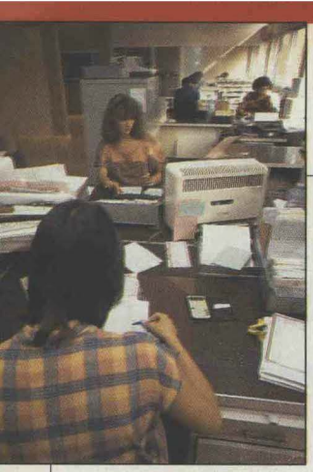
Que savent donc les petits Français ? Halte d'abord aux idées reçues : "On ne peut pas dire, globalement, les élèves savent ou ne savent pas lire... Tout dépend pour quoi faire : repérer des informations, suivre une série de consignes... lire pour son plaisir", observe Michel Kelle, inspecteur pédagogique de lettres (2). 95% sont capables de trouver une information ponctuelle dans un texte, mais le taux tombe à 38% lorsqu'il s'agit d'en repérer plusieurs. Moins de 50% de nos chères têtes blondes savent transformer une proposition affirmative en interrogative et seuls 17% d'entre eux placent correctement la ponctuation dans un texte. Côté maths, le bilan est également nuancé : contrairement à ce qu'on entend souvent, en 6e, on sait compter. Plus de 90% des petits collégiens maîtrisent parfaitement additions et soustractions, les deux tiers se tirent plutôt bien des multiplications et divisions. Mais, lacune qui a des conséquences en français comme en mathématiques et dans l'ensemble des disciplines, la moitié à peine des élèves savent décrypter correctement un énoncé lorsqu'il s'agit de mettre en relation plusieurs informations.

Des conclusions qui seront fort utiles pour concevoir les nouveaux programmes prévus pour 1992. En attendant, les enseignants qui connaissent les maux dont souffrent leurs élèves attendent les moyens de les soigner...

P. J.



(1) "Education et formations", hors-série, février 1990, direction de l'Evaluation et de la prospective, ministère de l'Education nationale.
(2) Revue "Repères et expériences", de l'académie de Nancy-Metz, 4 numéros consacrés à l'évaluation, sous la direction de Robert Prat.



CSG : PAYER AUTREMENT

Impôt nouveau et non supplémentaire, la contribution sociale généralisée qui frappera toutes les sortes de revenus devrait apporter modernisation et garantie du financement de notre système de protection sociale, l'un des meilleurs du monde. Souhaitée par les socialistes depuis le congrès de Lille comme mesure essentielle de justice sociale, l'institution de la CSG soulève bien sûr des interrogations auxquelles nous tentons d'apporter ci-dessous les premières réponses. Elles viendront alimenter le débat qui se poursuit.

Sécurité sociale

Jeudi 27 septembre, les employés de la Sécurité sociale ont fait grève à l'appel de l'ensemble des syndicats : CGT, FO, CFDT, CFTC et CGC pour soutenir leurs collègues de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Essonne en grève depuis seize semaines et protester contre le blocage des salaires et des classifications. Il faut remonter à 1977 pour retrouver une telle unité syndicale : c'est dire à quel point le mécontentement du personnel est vif, même si, pour l'instant, aucune autre caisse n'a suivi l'exemple de celle d'Evry.
La situation est bloquée pour l'instant. La CFDT et la CFTC ne siègent plus à l'UCANSS, à la suite du refus des pouvoirs publics d'entériner l'augmentation de salaire accordée aux salariés d'Evry.
Jean Lavergne, nommé par le gouvernement pour dénouer la crise, multiplie les contacts mais les cartes sont un peu brouillées car les syndicats, à l'exception de la CFDT, veulent se servir de ce mouvement pour faire pression contre la CSG. Plus d'un million et demi de demandes de remboursement sont en souffrance. Une cellule de crise a été mise en place, où les assurés peuvent se renseigner sur les accomptes et les aides d'urgence dont ils ont besoin.

La grossesse a été longue, l'accouchement prématuré. La CSG -habituez-vous aux initiales, vous les verrez apparaître sur votre fiche de paie dès janvier- a longtemps fait figure de belle Arlésienne : tout le monde lui courait après, personne ne l'attrapait. Finalement, sa naissance était officiellement annoncée pour le 3 octobre, lors du conseil des ministres. Mais depuis le début de la semaine, le bébé est né : les médias le décrivent avec force détails, et un ravissement mitigé. Les titres sont éloquents : ils vont du "nouvel impôt masqué" et de "l'impôt Sécu" à "la contestation sociale généralisée" en passant par un "tous les revenus taxés pour la Sécurité sociale" plus serein. Responsable de cette brusque accélération de l'histoire, François Mitterrand en personne qui, recevant le 20 septembre Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, se déclarait "très favorable" à la CSG. Du coup, tout le monde l'est devenu.

En fait, c'est depuis 1983 que le Parti socialiste a posé le principe d'un prélèvement social assis sur tous les revenus alors que le financement de la Sécurité sociale reposait uniquement sur ceux du travail. Ce principe avait été jugé excellent par les syndicats qui tous, sans exception, l'avaient prôné lors des Etats généraux de la Sécurité sociale en 1987 et par le conseil des ministres du 8 novembre dernier. Depuis, les choses se sont... un peu compliquées. A l'exception de la CFDT, logique avec elle-même, tous les syndicats sont contre. Et l'on connaît trop, pour la passer sous silence, la longue bataille souterraine menée par un ministère de l'Economie et des Finances, soucieux de ne pas augmenter des prélèvements obligatoires déjà lourds, contre un projet qui tenait à cœur à Matignon.

Un prélèvement de 1,1%

Tous ces chassés-croisés peuvent laisser perplexes. Aussi n'est-il pas inutile d'analyser en détail le fonctionnement de cette fameuse CSG.

La CSG est un prélèvement de 1,1% sur tous les revenus, qu'ils proviennent du travail (salaires, honoraires...), du capital ou de transferts sociaux (indemnités de chômage, retraite). Son montant, voté chaque année par le Parlement, ne sera pas déductible de l'impôt sur le revenu comme le sont les cotisations -on déclare les salaires nets et non pas bruts- et sera prélevé à la source, directement sur les fiches de paie par les URSSAF ou saisi par le fisc sur les revenus du capital puis reversé aux URSSAF.

Le montant global de la CSG sera d'environ 35 milliards la première année : 27 payés par les revenus professionnels, 5 par ceux de transfert et 3 par ceux du capital. Est maintenu le 1% prélevé sur celui-ci depuis 1983, ce qui porte à 2,1% les prélèvements sur les revenus du capital. Mais il faut ôter de ces 35 milliards les 6,2 provenant du prélèvement de 0,4% sur les revenus imposables constitués en 1987 au profit de l'assurance vieillesse qui est supprimé.

Pour compenser ce manque à gagner, le quart du montant de la CSG sera affecté à la part plafonnée de cette même cotisation vieillesse dont le taux diminuera en moyenne de 1,4%,



soit 1,6 point de moins pour le régime général des salariés. Les trois quarts de la CSG serviront au financement de la branche famille, d'où une baisse des cotisations qui était uniquement à la charge des employeurs jusqu'ici, mais cette baisse leur permettra en fait de verser une cotisation vieillesse déplafonnée.

Bons sentiments et grands principes

Bref, il y a de quoi y perdre son latin, dérouter les Français moyens, et même les autres. Mais les experts ont fait et refait leurs calculs : une CSG à 1,5% sur l'ensemble des revenus, compensée par une baisse de 1,6 point des cotisations vieillesse salariées sous plafond, allège les prélèvements sociaux d'un célibataire s'il gagne moins 15.500 F par mois (comme 85% des salariés) et les augmente au-delà. Un salarié marié père de deux enfants qui gagne 5.156 F bruts par mois verra ses cotisations baisser mensuellement de 26 F. Un cadre père lui aussi de deux enfants qui touche 30.000 F bruts les verra augmenter de 124 F.

La réforme diminue les cotisations pesant sur les bas et moyens salaires et va donc augmenter leur pouvoir d'achat : légèrement, il est vrai, mais les augmentations, même légères, ne sont pas négligeables par les temps qui courent. Toutefois, l'important n'est pas là. La Sécurité sociale fonctionnait jusqu'à présent sur un système dégressif et favorisait les salaires au-dessus du plafond (aujourd'hui de 11.040 F). Par le jeu de la dégressivité, un point de cotisation vieillesse représente 0,8% du revenu brut d'un smicard, 0,11% d'un cadre supérieur

Exemple : célibataire salarié

Revenu brut	Contribution sociale généralisée (1,1%)	Baisse des cotisations vieillesse (1,6 pt)	Effet sur le salaire disponible
5.156 F	57 F	82 F	+ 0,6%
10.000 F	110 F	160 F	+ 0,6%
15.500 F	171 F	175 F	0%
25.000 F	275 F	175 F	- 0,5%
45.000 F	495 F	175 F	- 0,8%

OU PLUS ?

gagnant 30.000 F. Le 0,4% sur tous les revenus imposables, qui vient d'être supprimé, écornait déjà ce mécanisme. La CSG, elle, comporte "une dose de progressivité" en n'étant pas déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu classique. On s'achemine ainsi lentement vers un système où, à revenu égal, les cotisations seraient égales.

Est-on en train, au nom des bons sentiments et des grands principes, de nous fourguer en douce un nouvel impôt, comme semblent l'indiquer les titres de la presse et tous les détracteurs du projet, en particulier FO ? Le gouvernement s'en défend. Les sommes ne viendront pas grossir le budget de l'Etat, elles seront affectées à la Sécurité sociale : il s'agit de transfert de financement à somme globale égale. A l'inverse, il ne s'agit pas non plus de "débudgétiser" certaines dépenses sociales actuellement financées par l'Etat, ni de créer "un budget annexe" qui grouperait les actuelles dépenses de solidarité. Mais il est vrai que rien n'interdira à l'avenir au Parlement d'augmenter le taux de 1,1% de la CSG si une nouvelle majorité le juge utile : aujourd'hui, c'est le ministre responsable qui décide.

Reste quand même l'épineuse question de la prise en compte des revenus de substitution. Sont exclus de la CSG, le RMI, l'allocation pour adulte handicapé et les prestations familiales mais y sont soumis les retraités et les chômeurs s'ils perçoivent plus que le SMIC et sont redevables de l'impôt sur le revenu. Y échappent par conséquent 45% des premiers et 90% des seconds. Gageons que le fer s'engagera au Parlement à ce sujet.

Monique Grima

• Décembre 1984, convention nationale "modernisation et progrès social" du PS : "Les prélèvements sociaux doivent être assis sur l'intégralité des revenus et non seulement sur les revenus du travail".
• Septembre 1987, proposition des socialistes : "Les socialistes mettront en place les instruments permettant de tendre progressivement vers un prélèvement proportionnel assis sur l'ensemble des revenus perçus par les ménages".



Un socialiste en entreprise, ça sert à quoi ?

"Etre socialiste aujourd'hui dans les entreprises en France et en Europe", c'est autour de ce thème que se tiendront les 17 réunions régionales du secteur entreprise du 6 octobre au 15 décembre... et ce n'est pas facile, si l'on en croit Michel Debout et Jean-Louis Cottigny, les deux secrétaires nationaux du secteur.

***"Vendredi"*. On parle beaucoup des difficultés du syndicalisme mais est-il facile, aujourd'hui, d'être socialiste dans une entreprise ?**

Michel Debout, Jean-Louis Cottigny. Facile, sûrement pas ; nécessaire, sûrement. Depuis 1981, les socialistes qui n'étaient habitués jusque-là qu'à exprimer des revendications -plus de démocratie dans l'entreprise, défense des intérêts des travailleurs- se sont vus confrontés à une situation nouvelle dans un cadre politique inhabituel. Il leur a fallu s'adapter. Comment, dans cette nouvelle donne, rester proche des salariés, de leurs besoins, de leurs revendications et en même temps défendre une politique économique et sociale allant souvent dans le bon sens mais parfois difficile en raison de contraintes notamment internationales, qui faisaient que tout n'était peut-être pas aussi facile qu'ils l'avaient imaginé avant d'arriver aux affaires ?

La réponse à ces questions a été assez diversifiée. Certains secteurs, comme le public ou le nationalisé, ont pu s'adapter plus facilement que d'autres et passer d'une culture dans l'entreprise, que l'on a appelée d'opposition, à une culture de gouvernement : ils ont mis en œuvre des mesures gouvernementales qui correspondaient aux attentes des salariés. Les PTT ont ainsi montré que les salariés d'une entreprise pouvaient être impliqués dans un processus de réforme (même si, au départ, ils étaient plutôt réticents) dont l'évolution peut être qualifiée de démocratique et d'exemplaire. On peut aussi citer l'Education nationale, notamment pour le statut de l'instituteur

Dans les autres secteurs, il y a eu un certain désarroi, une attente pas toujours satisfaite. Finalement, des salariés se sont trouvés un peu désabusés, certains n'ont plus milité ou ont transféré leur militantisme dans d'autres formes d'expression. Aujourd'hui, le secteur entreprise dans sa globalité est en difficulté. Nous sommes là avec la volonté non pas de faire son autopsie mais de permettre sa réanimation.

Comment définissez-vous aujourd'hui le rôle des militants du PS dans l'entreprise ?

Nous ne pouvons pas maintenant apporter de réponse puisque, justement, ces questions sont au cœur des débats que nous voulons non pas lancer (car ceux qui sont depuis des années responsables de ce secteur et y militent se les posaient déjà) mais synthétiser en les englobant dans une réflexion plus large que le Parti lance sur son projet.

Cela dit, les militants socialistes ont deux vocations. Etre, là où ils s'expriment, dans l'entreprise ou auprès des salariés, un relais de la politique gouvernementale, un relais de convictions. Car un bon nombre de mesures prises depuis 1981 sont susceptibles de répondre aux besoins des salariés et à une nouvelle vision des relations entre salariés et entreprise. Et, aussi, être à l'écoute de ce que vivent les salariés dans les entreprises et faire remonter toute cette demande, toute cette attente, pour que ceux qui ont à prendre une décision la prennent en connaissant les difficultés réelles, en tout cas telles qu'elles sont vécues par ceux qui sont directement impliqués.

Mais pour que cela fonctionne dans les deux sens, il ne faut pas que le discours se perde en route. Il doit y avoir une volonté d'écoute et de concertation forte de la part des directions. Celle des entreprises nationalisées devrait servir d'exemple.

Le dialogue a-t-il été établi dans les deux sens pour l'instauration de la CSG ?

La CSG concerne bien sûr les salariés dans leur entreprise mais aussi l'ensemble des citoyens. De ce point de vue, les salariés devraient y trouver leur compte puisqu'un certain nombre de charges qu'ils supportaient seuls devraient l'être aussi par d'autres. Avec cet exemple, on a une bonne illustration de la nécessité pour les socialistes dans les entreprises d'être de bons vecteurs de la politique gouvernementale en fournissant toutes les explications nécessaires. Un certain nombre d'organisations syndicales ont en effet sur cette cotisation une approche différente et ne veulent voir en elle qu'un impôt supplémentaire.

Et pour l'extension des lois Auroux ?

Si la conférence nationale "Entreprises" des 9 et 10 février 1991 se tient à Roanne, c'est parce que son maire, Jean Auroux, est un peu le symbole de tout ce que la gauche a fait pour transformer la vie dans l'entreprise depuis 1981. Mais là, on a une illustration des limites de l'action du législateur. Les lois Auroux, même si on peut leur apporter une amélioration sur certains points, ont correspondu à une avancée de la démocratie dans l'entreprise au moment où on les a votées. La difficulté, ensuite, a été de les faire vivre dans les entreprises. Nous avons d'ailleurs l'intention de tirer un bilan de leur application. A ce propos, nous sommes souvent renvoyés à la question de la forme et de la place des syndicats dans les entreprises aujourd'hui. Selon nous, les socialistes, en tant que force de gauche et de transformations sociales, ont à réfléchir sur la réalité syndicale dans notre pays. C'est même l'une des grandes questions qui se posent à nous.

Celles-ci seront débattues lors des rencontres régionales que nous organisons à partir du 6 octobre, ouvertes à tous, socialistes et salariés qui, tout en n'étant pas au PS, se sentent proches de notre démarche et acceptent de dialoguer avec nous.

Propos recueillis par M.G.

Mercredi 3 octobre : l'unité allemande

40 ans de division

23 mai 1949 : fondation de la RFA

7 octobre 1949 : fondation de la RDA

17 juin 1953 : soulèvement populaire en RDA, écrasé brutalement

25 mars 1954 : l'URSS accorde à la RDA une souveraineté limitée

5 mai 1955 : la RFA recouvre à son tour une souveraineté limitée (accords de Paris)

13 août 1961 : début de la construction du mur de Berlin

1969-1970 : début de la politique de détente menée par Willy Brandt

1972 : "Traité fondamental" entre RDA et RFA

9 novembre 1989 : ouverture du mur de Berlin

18 mars 1990 : premières élections libres en RDA, victoire des conservateurs

1er juillet 1990 : union monétaire, économique et sociale entre RFA et RDA

23 août 1990 : la Chambre du peuple de RDA décide à la majorité des deux tiers d'adhérer à la RFA le 3 octobre

12 septembre 1990 : signature à Moscou du texte final du traité sur l'unification allemande (négociations "2 + 4")

3 octobre 1990 : entrée en vigueur du deuxième traité d'Etat (union politique)

14 octobre 1990 : élections dans les länder de RDA reconstitués

2 décembre 1990 : élections générales

Le 3 octobre, l'Allemagne sera officiellement une. Elle retrouvera une souveraineté que la RFA et la RDA n'avaient obtenue que partiellement dans les années 50. Mais des questions restent posées : quelle sera la place du nouvel Etat sur le plan international ? Combien de temps faudra-t-il à l'ex-RDA pour combler son retard ? Et qui, d'Helmut Kohl ou d'Oskar Lafontaine, présidera aux destinées de l'Allemagne unie après le 2 décembre ?

A la mi-octobre 1989, Erich Honecker passait la main à son dauphin Egon Krenz sous les pressions conjuguées de la rue, de Moscou et de l'appareil du parti. Trois semaines plus tard, le mur de Berlin tombait. Qui aurait pu prévoir à ce moment-là qu'au bout de quelques mois, la RDA choisirait de se fondre purement et simplement dans la RFA ? C'est pourtant ce qui se produira mercredi avec l'entrée en vigueur du deuxième traité d'Etat qui fixe les modalités de l'union institutionnelle et politique. A cette date, hormis un certain nombre de dispositions temporaires, la Loi fondamentale de RFA sera le seul texte constitutionnel de référence pour l'Allemagne unie. Aux 11 länder de République fédérale viendront s'ajouter les 5 qui se sont reconstitués sur le sol de la RDA. En attendant le 2 décembre et l'élection d'un nouveau Bundestag, 144 députés de la Chambre du peuple représenteront l'ex-RDA à Bonn. D'ici là, le gouvernement sera dirigé par Helmut Kohl. Le 3 octobre, les droits des quatre puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale prendront fin, l'Allemagne redevenant ainsi un Etat pleinement souverain (il faudra en réalité attendre que les parlements respectifs de ces quatre pays ratifient le traité signé le 12 septembre lors de la dernière conférence "2+4" pour que la souveraineté soit effective).

L'inconnue des urnes

La marche forcée imposée par Helmut Kohl s'achève. Même si l'on peut en redouter les conséquences et regretter que les arrière-pensées politiques aient trop souvent pris le pas sur la défense des intérêts de la population, force est de reconnaître que la coalition de Bonn a bien manœuvré. En Allemagne, Helmut Kohl apparaît comme le champion de l'unité. A l'extérieur il a, avec l'aide du ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, surmonté un à un les obstacles au cours d'une série de négociations menées à bien en un temps record. Fort de ces succès et en dépit de revers électoraux répétés en RFA, il espère bien devenir en décembre le premier chancelier de l'Allemagne unie. Les derniers sondages renforcent son optimisme puisqu'il y est crédité de 54% d'opinions favorables, contre 38% à son rival social-démocrate.

Rien n'est joué cependant. Les études d'opinion sont très aléatoires. Ne prévoyaient-elles pas une large victoire des sociaux-démocrates aux élections du 18 mars dernier en RDA ? La question essentielle désormais est celle du prix à payer : quel(s) sacrifice(s) les Allemands sont-ils prêts à consentir ? Quel sera au bout du compte le montant de l'addition ? Sur le plan international, les choses sont relativement claires. L'Allemagne paiera par exemple environ 13 milliards de marks à l'URSS pour financer le retour, d'ici à 1994, des 380.000 soldats soviétiques stationnés en RDA. A l'intérieur, en revanche, c'est le flou qui domine, entretenu par la coalition au pouvoir qui n'a toujours pas fourni une évaluation précise de la facture. Or, les sommes à dépenser pour financer le redressement de l'ancienne RDA seront considérables et les contribuables allemands n'échapperont pas longtemps à des hausses d'impôt. Cette perspective, ainsi que l'apparition de nombreuses difficultés dans le domaine économique et social pourraient fort bien amener les électeurs à réviser leur jugement.

Telle est l'opinion des sociaux-démocrates et de leur chef de file, Oskar Lafontaine. Une fois de plus, le ministre-président de la Sarre aura apporté la preuve de sa clairvoyance. Il lui faut jusqu'au 2 décembre poursuivre son travail d'information et de démystification face à un Helmut Kohl qui persiste à se placer sur le terrain émotionnel. Pour Oskar Lafontaine, la tâche est ardue. Alors que, pendant deux mois, Helmut Kohl aura la possibilité de poser en chancelier de l'Allemagne unie, il devra continuer de mener de front deux campagnes, l'une à l'ouest, l'autre sur le territoire de l'ex-RDA où les électeurs semblent pour l'instant encore sensibles aux arguments des conservateurs. A cela s'ajoute qu'à la différence des chrétiens-démocrates ou même des libéraux, le candidat social-démocrate ne peut s'appuyer à l'est de l'Allemagne sur un parti structuré et solide. Le SPD de l'ex-RDA, déstabilisé par des revers électoraux, une participation éphémère au gouvernement et des dissensions internes, n'est pas en mesure de lui apporter une aide efficace sur le terrain. L'unité du parti pourrait lui apporter une dynamique.

Le programme du SPD

Quoi qu'il en soit, les sociaux-démocrates peuvent compter sur la pugnacité de leur leader. Ils sont en outre parvenus à sortir de l'impasse dans laquelle Helmut Kohl cherchait à les enfermer, ce qui leur a permis de reprendre l'initiative et de remporter quelques victoires politiques (ils ont, par exemple, contraint la coalition à abandonner son projet d'avancer la date des élections au 14 octobre). Avec l'adoption, cette semaine, à l'occasion du congrès d'unification social-démocrate à Berlin, d'un programme électoral en 100 points proposant l'écologie comme axe majeur d'une société plus juste, ils affirment leur cohésion et leur capacité à incarner une alternance crédible.

Que l'Allemagne se donne le 2 décembre une majorité de gauche ou de droite, elle occupera une place nouvelle dans le concert des nations. Forte de nouveaux droits, elle devra également assumer des responsabilités nouvelles, faire des choix et les inscrire dans la constitution qu'elle adoptera. Cette situation inédite impose que l'on recherche des solutions adaptées. Elle ne provoquera pas pour autant de grands bouleversements : les dirigeants allemands actuels ont insisté à plusieurs reprises sur leur attachement à la construction européenne et, à l'intérieur de l'Europe, sur les liens privilégiés qui unissent leur pays à la France. Sans tomber dans un optimisme béat, il s'agit donc de faire preuve de confiance, d'imagination et d'audace.

Joël Bianco



La guerre d'Algérie dans notre mémoire collective

L'inconscient collectif français est travaillé par l'Algérie et sa guerre. Immigration, droits de l'homme, crise du Golfe ou terrorisme, elles sont toujours présentes à notre esprit. Occultation, effacement ou mémoire sélective ? L'analyse de Benjamin Stora, historien et sociologue.

Un sondage, publié après la diffusion sur FR3 de la série de Peter Batty, montre qu'une majorité de Français classe la guerre d'Algérie comme l'événement politique majeur de l'après-guerre. Pourtant, si les témoignages ne manquent pas sur cette période, elle a été fort peu médiatisée. Rien de comparable à l'auscultation pointilleuse des Américains de leur guerre du Viêt-nam. Vécue comme un épisode peu glorieux de l'histoire de France, avec son cortège de culpabilités, d'antagonismes et d'incompréhensions, ce qui a mis un point final à notre histoire coloniale continue de peser sur les sociétés algérienne et française, sur leurs fantasmes et leurs comportements. Sans cette référence indispensable, bien des problèmes qui les agitent ne peuvent que nous échapper. Or, l'histoire des rapports franco-algériens reste encore largement à faire. Peu de chercheurs s'y sont attelés. Parmi eux, Benjamin Stora, à travers des livres comme "Les Sources du nationalisme algérien" ou "Nationalismes algériens et révolutionnaires français au temps du Front populaire" (1). Stora vient d'achever une histoire de l'Algérie qui paraîtraux éditions de la Découverte et prépare en collaboration avec Philippe Alfonsi et Bernard Favre une émission pour Antenne 2 : "Les Années algériennes".

"Vendredi". Pourquoi les débats sur la guerre d'Algérie sont-ils si passionnés ?

Benjamin Stora. La parole historienne est tenue volontairement en marge. Elle vise à une distance critique, elle opère une rupture avec le vécu. Or, cette guerre ne semble être montrée, vue et discutée qu'au travers du vécu. C'est la preuve que les cicatrices sont loin d'être refermées. La parole dominante est accaparée par ses principaux acteurs. On n'envisage pas que cette guerre ait pu concerner la population et la société françaises. 2.700.000 jeunes sont allés combattre de 1955 à 1962. Quasiment toute une génération qui a aujourd'hui entre 50 et 60 ans dont on n'entend pas la voix. L'Algérie reste la propriété exclusive de ceux qui y ont vécu. Exactement comme au temps de la guerre : les habitants de l'Algérie déniaient aux Français de métropole toute compréhension des réalités locales. Cette mémoire n'a pas un droit légitime à être diffusée, visualisée dans la société française.

La France a-t-elle intégré l'Algérie dans son histoire ? Comment ?

La société française a digéré la guerre d'Algérie apparemment très vite parce qu'elle correspondait à son entrée dans la modernité. En sept ans, de 1955 à 1962, la France a davantage changé qu'en un siècle. C'est une nouvelle ère culturellement (nouveau roman, nouvelle vague, déconstruction intellectuelle), institutionnellement (la Ve République), économiquement (la France se tourne vers l'Europe avec le traité de Rome en 1957). Les programmes autoroutier, nucléaire, l'explosion urbaine avec les grands ensembles, l'entrée dans une société de masse par la consommation datent de cette époque. La séparation d'avec l'Algérie a-t-elle permis à la France d'entrer dans la modernité ? Fut-elle le prix à payer pour se débarrasser du fardeau colonial ? L'Algérie était considérée comme un territoire français, un prolongement de la France avec ses départements, ce qui n'était le cas ni des autres pays du Maghreb, ni de l'Afrique noire, ni de l'Asie. L'Algérie était théoriquement la France. En fait, elle ne l'était pas. Il y avait des inégalités de statut juridique, des dérogations de droit commun. Ce statut particulier rendait la guerre inexorable et dure. Trente mille morts français, des centaines de milliers du côté algérien : un prix très lourd. Les capacités d'anticipation du général de Gaulle doivent être révisées à la baisse. L'indépendance de l'Algérie s'est faite dans une précipitation extrême. Pour preuve les accords d'Evian : 13 articles consacrés aux droits de la minorité européenne en Algérie, 2 seulement à ceux des travailleurs algériens en France. De Gaulle n'avait pas prévu que quasiment tous les Pieds-noirs quitteraient immédiatement l'Algérie, que l'immigration algérienne triplerait, passant de 300.000 à plus d'un million après l'indépendance, en dix ans.

Peut-on parler d'occultation ?

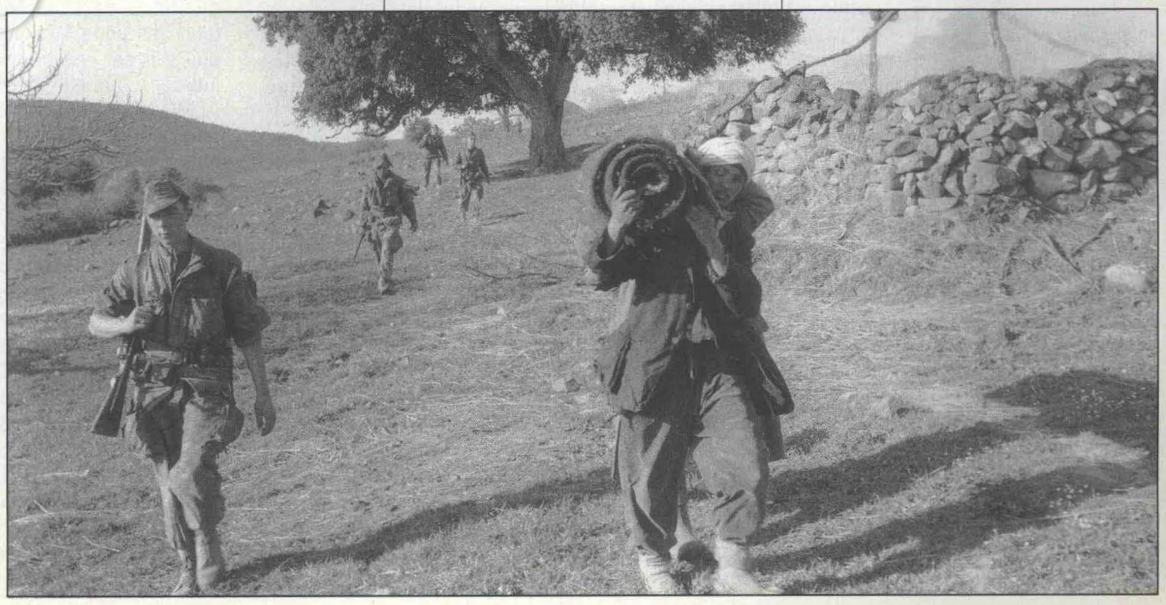
L'Algérie n'a jamais disparu de la mémoire française. Elle a toujours continué à vivre dans les mémoires individuelles, chez les groupes porteurs de la mémoire coloniale : le pied-noir, le soldat, le harki. En revanche, ce qui a disparu, ce qui est sorti de l'histoire pour la conscience française, c'est l'Algérie indépendante. Le nombre de chercheurs français qui a travaillé sur l'Algérie de 1962 à 1982 se compte sur les doigts d'une main. Il a fallu attendre octobre 1988 et ses massacres pour que l'histoire de l'Algérie intéresse de nouveau les Français. Mais sur le mode : "Si nous étions restés là-bas, cela se serait passé autrement et mieux." C'est un retour en force d'une mémoire de la revanche coloniale que Le Pen exprime parfaitement. Quand on fait de l'islam un synonyme d'immigration, on interdit d'être légitimement musulman et français. Mais on ne s'interroge pas sur les lignes de continuité ou de fracture entre l'Algérie coloniale et l'Algérie indépendante. Il y avait avant la guerre d'Algérie une société algérienne, une vie politique intense avec les populistes du PPA, les oulémas, les réformistes d'Abbas, les religieux, les "berbéristes" qui s'est poursuivie après 1962. Et pas une société qui n'existait que par les Français et disparaît avec eux.

D'autres périodes ont été assumées difficilement comme l'occupation. S'agit-il du même phénomène ?

Il y a une similitude. Dans les deux cas, la France a été vaincue. En 1940, militairement. Dans le cas de la guerre d'Algérie, la défaite n'est pas militaire mais politique. Le monde a basculé dans la décolonisation et la France est à la traîne. De Gaulle est obligé d'en tenir compte. La différence essentielle réside dans le mythe résistencialiste qui, après 1945, a ressoudé l'unité nationale. Mais la guerre d'Algérie n'a jamais donné lieu à un consensus. Il n'y a pas de commémoration. La guerre continue au travers des mêmes thèmes, des mêmes schémas. Lorsqu'on reprend la dynamique assimilatrice sur les minorités, c'est le débat du temps colonial. Tous les grands débats qui ont surgi alors conservent leur actualité : le terrorisme, les droits de l'homme, la torture, le tiers-mondisme, les rapports Nord-Sud. Mais, à la différence des années 60, le débat central devient celui de la démocratie. Avec la crise du Golfe, se clôt la période inaugurée par la guerre de soutien inconditionnel à une revendication nationaliste sans se préoccuper du mode de fonctionnement interne, du type de régime.

Propos recueillis par Bernard Chaouat

(1) Editions de l'Harmattan



Les parachutistes de Bigeard dans le Constantinois, avril 1956. ▶

Protéger les enfants des mauvais traitements

Cosette et David Copperfield sont toujours d'actualité. Aujourd'hui encore, à la surface de la planète, il y a des millions d'enfants qui subissent des mauvais traitements : des enfants sans enfance. C'est pour eux que va se tenir, à New York, le premier sommet mondial sur l'enfance. L'occasion de faire le point, en France, sur le téléphone vert "Allo, enfance maltraitée".



Qu'est-ce qu'un mauvais traitement ? Selon Stanislas Tomkiewicz, médecin, est violence tout ce qui atteint l'enfant dans son corps, son esprit et sa dignité d'être humain. Il distingue deux catégories de violences, celles qui sont infligées dans le but explicite de faire mal, voire de détruire et celles qui le sont pour "le bien de l'enfant", destinées à le soumettre à des normes imaginées par les Etats, les institutions ou les parents. Il n'existe pas de définition exacte de la maltraitance, ni des formes qu'elle peut revêtir, encore moins de statistiques permettant de mesurer son étendue hier et aujourd'hui. L'inceste, par exemple, ne s'est probablement pas multiplié ces dernières années, mais le nombre de cas connus, si, simplement parce que l'on a révélé ce qui, jusqu'alors, demeurait tu. Idem concernant la maltraitance psychologique. Il y a peu de temps, elle n'était pas prise en considération et de nombreux juges demandaient des photos comme preuve des mauvais traitements. Quelles sont les limites du droit de correction ? Où commence la violence ? La notion est relative. Elle varie selon les individus, les lieux (donc les cultures), les époques et une violence naguère justifiée n'apparaît plus comme telle. Si les violences physiques sont plus répandues dans les milieux défavorisés, la maltraitance psychologique, l'inceste, se rencontrent dans tous les milieux.

Allo, 05 05 41 41

A ce numéro de téléphone, on trouve une oreille attentive, une aide permenente à tous les enfants maltraités. Le service national d'accueil téléphonique a été créé par la loi du 10 juillet 1989 et fonctionne depuis le 10 janvier 1990. Il est gratuit, financé par l'Etat et les départements, et fonctionne 24 heures sur 24. Ses fonctions : recueil des signalements et témoignages des mauvais traitements, transmission des informations recueillies aux autorités locales compétentes, sociales ou judiciaires (13% des appels sont transmis aux services départementaux, ceux-ci, en retour, devant informer du suivi), mise en place d'études sur la typologie des appels. La loi fait obligation d'affichage du numéro dans tous les lieux fréquentés par des enfants.

Le seul bilan chiffré est encourageant : 75.000 appels en huit mois, soit 400 par jour. Qui appelle ? L'enfant concerné (28% des cas), un frère, une sœur ou un camarade (6,5%), la mère (20%) ou le père (6%) mais aussi des proches, des voisins, des médecins, des enseignants. 50% des appels concernent une maltraitance physique ou psychologique, 25% des abus sexuels actuels ou passés, 20% un cas de litige ou de contestation du droit de garde ou de visite, 5% des violences dites "institutionnelles". "Le plus étonnant, estime le docteur Brachet, responsable du service, est la proportion des appels liés au divorce, aux problèmes de garde. Dans ce cas, les enfants deviennent souvent un enjeu. Des gens appellent aussi pour dire: je ne supporte plus mon enfant, je vais passer à l'acte. Cette démarche, intéressante du point de vue de la prévention, reste marginale. Autre constat positif, la régression de certains tabous. L'inceste est de ceux-là. Surtout, on hésite moins à s'occuper des autres, la notion de responsabilité collective apparaît, on ose dire...". Pour recevoir ces appels, une trentaine d'écoutants se relaient, sans interruption : travailleurs sociaux, psychologues, psychiatres...

Commencer par croire l'enfant

Le fonctionnement d'un tel service n'est pas simple. Le docteur Brachet est lucide : "Notre point de vue est de commencer par croire l'enfant. Pendant longtemps, on ne l'a pas fait et on est passé à côté de choses graves. Mais nous devons faire preuve d'exigence et de prudence. Nous ne transmettons jamais un signalement sans avoir jaugé la véracité des témoignages. Nous vérifions les coordonnées, l'existence des personnes ou des lieux évoqués, nous demandons de rappeler ou nous conseillons à l'appelant de faire lui-même les démarches... Nous éliminons ainsi les principales erreurs. La crédibilité de notre service en dépend. Même si nous ne sommes pas à l'abri des montages, on constate que les faux témoignages sont relativement peu nombreux".

Au départ, craignant une recentralisation, les départements n'ont pas vu d'un très bon œil la création de ce numéro vert, mais désormais, dans chacun d'eux, le service a un relais, un contact toujours identique. Le signalement aux services départementaux se traduit soit par l'envoi de travailleurs sociaux, soit par une démarche judiciaire qui, elle, peut aboutir à un retrait de l'enfant ou à une AEMO (action éducative en milieu ouvert : l'enfant est laissé dans la famille sous la surveillance de travailleurs sociaux). "Nous ne signalons pas un cas sans y réfléchir à deux fois, précise le docteur Brachet, il ne faudrait pas enclencher par exemple la lourde machine judiciaire si elle risque d'être finalement plus traumatisante que l'événement initial... La priorité, c'est d'informer, éventuellement en dirigeant les appelants vers des associations spécialisées comme SOS-Viols... Nous sommes en permanence sur la corde raide. Nous courons deux risques : d'un côté l'accusation de diffamation, de l'autre celle de non-communication à la justice".

Le succès de l'entreprise tient en partie à l'existence d'un point de chute unique : les Français connaissent mal le système social et judiciaire, ils ne savent pas à qui s'adresser, quelles démarches entreprendre. On les comprend, tant les interlocuteurs sont multiples. Le téléphone est, de plus, un outil idéal, accessible aux enfants et il efface les craintes d'une initiative trop volontariste.

05 05 41 41, un numéro à conserver et à utiliser, si besoin est.

Maryline Trassard

Pour un plan international

Les 29 et 30 septembre a lieu, à New York, le premier sommet mondial sur l'enfance, à l'initiative de l'UNICEF. Plus de 120 pays y seront représentés (Michel Rocard pour la France) et 80 chefs d'Etats attendus. Objectif : mettre la lumière sur le droit à la protection, à la santé, à l'éducation des enfants, adopter un plan d'action afin de "préserver les générations futures", mobiliser les Etats afin que soit plus largement ratifiée la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, adoptée en novembre 1989 (texte juridique de droit international, la convention a été ratifiée à ce jour par 37 pays, dont la France). Il ne faut pourtant jamais oublier que 40.000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour dans les pays en voie de développement.

Cinéma Résurrection dans la toundra

Prenez "Les 400 coups", ajoutez-y "La Guerre des boutons" et "Los Olvidados" agitez et vous aurez une petite idée du mélange explosif que contient "Bouge pas, meurs, ressuscite". Sortie le 26 septembre.



▲ *Valerka et Galia vivent leur premier amour.*

Premier film d'un cinéaste soviétique de cinquante-deux ans, Vitali Kanevski. Ou, plutôt, autobiographie d'un enfant de 12 ans qui a dû attendre quarante ans pour faire son film. Entre-temps, ce marginal a fait tous les métiers : électricien, soudeur, conducteur de tracteur, pêcheur, bûcheron, sans compter huit ans de prison. Analphabète à l'âge adulte, il entreprend ses études il y a juste douze ans et soutient une thèse.

Nous sommes en 1947, à Soutchan, ville minière de l'Extrême-Orient soviétique. Ce village de baraquements, au milieu de la toundra, est situé entre deux camps : dans l'un des prisonniers politiques travaillent à la mine, dans l'autre sont enfermés des prisonniers japonais. Misère, nourriture avariée, intempéries font partie du quotidien. Valerka et Galia, deux enfants de 12 ans, y vivent leur premier amour et, en toute insouciance, accumulent les sales coups. Malgré des conditions de vie épouvantables, ils s'aiment et sont heureux. Valerka, c'est Kanevski enfant. Lui aussi est né et a vécu dans un camp. Lui aussi est miraculé : quasiment mort sur une voie ferrée, comme l'indique le titre : "il n'a pas bougé, a fait le mort et a ressuscité". Il a eu également un premier amour avec une jeune Tartare (on n'est pas prêt d'oublier le visage espiègle de Galia). Valerka a l'art de s'attirer des histoires. Galia, plus astucieuse, a l'art de l'en sortir.

Pour tourner, Kanevski est revenu sur les lieux de son enfance, à 30 kilomètres de Léningrad, dans des baraquements encore habités, sans construire un seul décor. "Rien n'a changé, les baraques sont toujours aussi pourries... J'ai dit à mon opérateur : tu dois faire des images laides. Car notre vie est un torchon sale et je veux donner cette impression de saleté. C'est un film qui doit sentir la pisse".

Son prochain scénario est déjà écrit. Plus dur encore que le premier : son adolescence dans les années 50 en URSS. Le même jeune acteur jouera son rôle. Kanevski l'a trouvé par hasard : "J'ai vu un gosse de treize ans, en petite chemise débraillée, une cigarette à la bouche, qui draguait une fille d'au moins 18 ans. J'ai cru que c'était moi". Il a découvert son alter ego, tout comme Jean-Pierre Léaud fut celui de Truffaut. Mais la comparaison s'arrête là. Le style est très différent : Kanevski ose tout, sans se poser de questions, bouscule tout sur son passage, poussé par l'urgence de se souvenir, quarante ans après, de l'innocence et de la cruauté de son regard d'enfant.

Kanevski n'imaginait pas que son film serait présent à Cannes. Après mille difficultés pour trouver un producteur et avec si peu de moyens pour la réalisation. Alan Parker, qui passait à Léningrad, a vu son film et en a parlé à Gilles Jacob qui fait la sélection pour le Festival. Et il a obtenu la caméra d'or ! Tout espoir n'est donc pas perdu, puisque d'aussi beaux moments de cinéma peuvent encore arriver, arriver jusqu'à nous !

Claude Polak

VOTRE COURRIER

Toujours le Golfe. Attention au parallèle entre l'annexion du Koweït et l'occupation israélienne, insiste un de nos lecteurs. Du plus grand au plus petit, revenons à la France et à la situation des agriculteurs, puis au Parti socialiste, son projet, ses courants.

La lecture du courrier des lecteurs, consacré à l'affaire du Golfe, m'a inquiété. En effet, sous couvert de condamnation, plusieurs camarades affichaient une certaine complaisance à l'égard du dictateur irakien. Complaisance certaine, même, car que vaut donc leur opprobre, s'ils reconnaissent implicitement le bien-fondé de son action ? C'est cette démarche qui prévaut lorsque l'on fait le parallèle avec l'occupation israélienne et lorsque l'on considère que la nature féodale des régimes de la péninsule Arabique suffirait -peut-être- à justifier leur annexion par un Etat non féodal mais authentiquement fasciste. C'est encore cette même façon de penser qui conduit à jeter l'anathème sur l'opération militaire américaine parce que certaines de ses motivations sont sans doute mercantiles... et parce qu'elle est américaine !

Saddam Hussein était jusque-là connu pour de multiples actions en faveur de la paix. Citons par exemple son agression contre l'Iran -un million de morts-, la gazage massif de civils kurdes irakiens, aboutissement d'une longue politique de persécutions systématiques, sa récente "confusion" entre journaliste et espion. Ces quelques méfaits méritaient sans doute déjà l'indignation générale ; cependant, si des motivations économiques et géopolitiques transparaissent derrière la réaction américaine, celle-ci a néanmoins le mérite de porter un coup que l'on voudrait fatal à ce régime. Et c'est bien ainsi, même et surtout si l'on est socialiste, c'est-à-dire avant tout démocrate et épris de justice.

Quant au parallèle entre l'annexion du Koweït et l'occupation israélienne, il devrait prêter à rire, s'il ne reflétait pas un antisionisme primaire : le Koweït était un ami de l'Irak -et un ennemi d'Israël- et Saddam l'a pourtant attaqué et envahi dans le but de l'annexer. Se souvient-on que les territoires occupés par Israël l'ont été en 1967, à la suite d'une guerre d'agression menée contre cet Etat dans le but affirmé de l'anéantir ? Le droit, ou tout au moins l'usage international, voudrait que, dans ces conditions, toute restitution de territoires ne puisse s'opérer qu'après que les vaincus eurent au moins reconnu l'existence de leur vainqueur et accepté de négocier avec lui. Anouar el Sadate l'avait compris : il a rendu le Sinaï à l'Egypte et l'a payé de sa vie au nom de "l'honneur" de la "nation arabe". Il est vrai aussi que la Cisjordanie et Gaza avaient été tout à fait illégalement annexés par la Jordanie et l'Egypte en 1950... mais il s'agissait alors d'une affaire "strictement arabe". Il semblerait en effet que l'universalité des principes de droit et de morale doivent s'arrêter aux frontières du monde islamique.

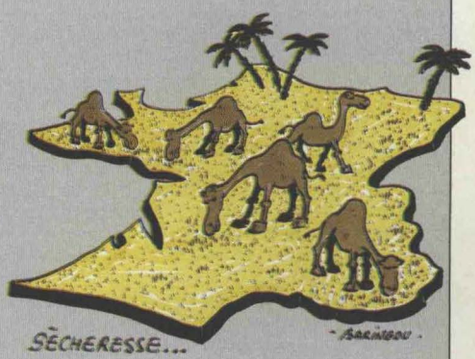
Les positions de notre parti et de François Mitterrand me paraissent somme toute claires et conformes aux idéaux de justice qui sont les nôtres. En revanche, certains camarades ne semblent pas avoir perçu les bouleversements intervenus en Europe de l'Est ni avoir compris que le dialogue Nord-Sud ne pourra être exempt d'affrontements que lorsque nos principes démocratiques seront devenus universels (les légitimes spécificités culturelles, religieuses et politiques n'excusant pas les dérapages dans les domaines des droits de l'homme, des relations internationales, du sexisme éhonté, etc.).

Victor Haddad - Pontault-Combault (77)

Une fois de plus, on parle des ruraux, des éleveurs et de leurs difficultés. Mais on en parle parce qu'ils font du bruit et parfois des exactions répréhensibles... Comment le ministre de l'Agriculture ne peut-il éviter semblable dérapage en prenant les mesures qui s'imposent au moment opportun ? Le fonctionnement de son ministère laisse à désirer car les structures qui le régissent ne sont plus adaptées à la vie présente. Ne peut-il modifier des procédures surannées qui ont pour résultat d'arriver toujours trop tard et d'engendrer le scepticisme ? Depuis deux ans, la sécheresse sévit dans de nombreux départements... Ce qui avait été prévu depuis un an n'est toujours pas réalisé, alors qu'il s'agissait de secours d'urgence... Vient se greffer une importante chute des cours à la production qui provoque une véritable panique doublée d'une nouvelle sécheresse implacable, déstabilisant les exploitations. Alors, nos leaders syndicaux se lèvent, apostrophant le gouvernement et lançant des ultimatums tous azimuts : maires, sénateurs, députés, conseillers généraux et régionaux, etc., en vue de faire aboutir de très légitimes revendications. Le malaise paysan n'est pas nouveau et les exploitants en survie sont acculés au désespoir, ayant été trompés depuis 40 ans. Aussi, le scepticisme s'est emparé de la classe paysanne et ce ne sont pas les belles déclarations des parlementaires qui changeront quoi que ce soit à l'inexorable mouvement provoquant sa disparition.

Pour espérer des initiatives salutaires en provenance du monde rural, il faut comprendre qu'il n'y a pas que les agriculteurs et les autres, mais des paysans qui, tous, contribuent à l'animation économique du pays et que c'est bien là que se trouvent l'imagination et la compétence.

Charles Houlet, président du Syndicat des exploitants de Parnac - Indre (36)



Comme de nombreux militants, j'avais été déçu par le congrès de Rennes ; et puis, la bonne volonté -un peu tardive, certes- des uns et des autres, ayant abouti à l'élaboration d'une synthèse répondant aux vœux du plus grand nombre d'entre nous, je m'étais dit, qu'après tout, l'essentiel était sauf.

Pierre Mauroy lui-même insistait sur la nécessité d'unité au sein du Parti socialiste. Je pensais qu'enfin, nous allions définitivement privilégier dans nos rangs, en ces temps difficiles, le débat d'idées.

Or, j'apprends qu'à l'intérieur du Parti, les "courants" s'organisent maintenant, de façon très structurée ; ils se réunissent (rencontres réservées aux "membres") travaillent sur des thèmes choisis, disposent de locaux particuliers, décident d'une appellation propre... A quand la cotisation supplémentaire et la deuxième carte ?

Attention, mes camarades. Tout cela peut aller très loin ; petit à petit, peut-être à notre insu, si nous n'y prenons garde, les courants vont devenir de véritables partis organisés au sein même du Parti socialiste ; nous avons, certes, des sensibilités différentes, des analyses et des démarches originales -qui font d'ailleurs notre richesse- mais, sur le fond, sommes-nous si loin les uns des autres ? Alors, pourquoi prendre de tels risques ?

Une chose est sûre : nous progresserons, et nous gagnerons, dans la mesure où nous aborderons, tous ensemble, les mêmes thèmes, unis dans une même structure.

Daniel Depresle - La Souterraine (23)

Démarchaitiser le PC

"Les communistes sont libres de ne pas voter un texte, même de voter contre, ou encore d'en proposer un autre..." déclarait le secrétaire général à la dernière fête de "L'Huma". Ce que, naïvement, avait cru Charles Fiterman qui déposa un contre-projet pour le XXVIIe congrès. C'était mal connaître les arcanes de la machine bureaucratique, car seul le texte du comité central sera proposé aux militants. Toutefois, le projet de l'ancien ministre des Transports sera publié dans "L'Humanité", sous forme de tribune libre et ainsi proposé à la lecture des innombrables lecteurs de l'organe du comité central.
Alors vous voyez, Elkabach, que c'est démocratique, au PC !

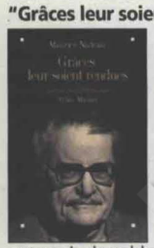
J.R.

Régine Detambel : "La Modéliste"



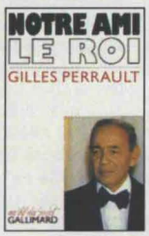
Il y a un cas Detambel. N'avait-on pas vu, l'année dernière, débarquer sans préavis sur notre scène littéraire aux rôles bien répartis, cette dérangeante romancière inconnue ? Et ne faisait-elle pas une entrée d'autant plus perturbante qu'avec ses deux livres simultanés, elle rappelait avec éclat que l'écrivain doit d'abord écrire, c'est-à-dire écrire bien ? Ses deux textes -deux vertigineux exercices d'écriture- étaient deux péremptoires rappels à l'ordre.
Voici que Detambel récidive. Un volume plus mince encore. Plus appliqué : non. Mais plus exigeant. Il est vrai qu'aux premières pages, le lecteur venu d'un précédent volume à la va-comme-je-te-pousse, se demandera ce qu'on lui propose de lire : un jeu littéraire, un exercice de style...? Et que peu à peu, en même temps que très vite, l'alchimie fonctionne : l'histoire entre dans sa forme, la devinette devient une musique et le prétexte la source d'une véritable émotion.
Julliard, 142 p., 70 F.

Maurice Nadeau : "Grâces leur soient rendues"



C'est l'année où les éditeurs se racontent. Très inégalement. Il en est des éditeurs comme des écrivains, en définitive. Et comme certains écrivains sont, auprès des autres, inclassables, incomparables, uniques en somme, il y a -côté éditeurs- Maurice Nadeau.
En ce moment, le tout-Paris littéraire lui dresse un Panthéon. Il est vrai que le monde des lettres lui doit tant de découvertes : Perec, Lowry, Gombrowicz, H. Miller, Sciascia, Barthes, Queneau et de nombreux autres. Mais il a été aussi un critique écouté et attendu ("avoir un Nadeau...") et l'homme à tout faire du "Magazine littéraire", le plus ingrat et le plus exigeant des journaux littéraires. Enfin, il n'y a pas eu, depuis plus d'un demi-siècle, de meilleur témoin de la vie des idées et des lettres en France. Le tout avec cette modestie qui est celle du vrai courage.
Albin Michel, 484 p., 140 F.

Gilles Perrault : "Notre ami le roi"



Il faut avoir le cœur bien accroché pour aller jusqu'au bout de ce livre. Il est des pages que personne ne pourra lire d'un trait : la plongée dans l'horreur y est insoutenable.
Insoutenable la description des sept degrés de la torture à Dar-el-Mokri ; insoutenable la visite de ces geôles où les parents sont suppliciés sous les yeux effarés de leurs enfants, ou de ces prisons où les parents assistent à la mort de leurs enfants. Insoutenable ce que l'on sait du sort des prisonniers de Tazmamart. Et indicible en quelques mots.
Il s'agit du Maroc d'aujourd'hui, tel que le voit Gilles Perrault. Peur, répression, comédie judiciaire, truquages électoraux, disparitions : l'arbitraire, enfin, le plus total. Celui d'un homme, Hassan II, dont un si grand nombre de nos contemporains sont les obligés et la caution. Invités à la Mamounia, que n'ont-ils entendu les plaintes des lycéens martyrisés à l'hôpital voisin et qui porte le même nom ! La parution de cette enquête a fait souffler un coup de froid sur les relations entre Paris et Rabat.
Gallimard, 374 p., 110 F.

"La Communication dans le monde"

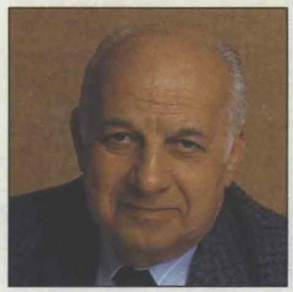


Ce rapport, publié par l'UNESCO, est le premier du genre. A l'origine instrument de référence, il devait rassembler toute l'information dans le domaine de la communication (technique et technologie, organisation économique, emploi et formation, circulation de l'information, droit, approches nouvelles).
Chemin faisant, il est devenu également un annuaire statistique développé qui souligne bien les disparités à travers le monde. On y trouve aussi bien le montant des importations de disques et de bandes magnétiques pour Macao en 1985 que, pays par pays, le nombre de postes téléphoniques installés et de demandes en instance (976.155 en Inde !).
UNESCO, 528 p., 345 F.

Sélection établie par Jacques Garat

BLOC - NOTES

Claude Estier



18 septembre

La visite dans le Golfe de la mission sénatoriale conduite par Jean Lecanuet commence à Djeddah, au bord de la mer Rouge. De l'autre côté, c'est l'Egypte, que nous venons de survoler du Caire à Louxor. Mais quelle différence ! Ici a surgi une ville moderne, énorme, avec de larges avenues bordées de sculptures abstraites. Une architecture qui réussit à être à la fois luxueuse et belle. Il saute aux yeux qu'en Arabie Saoudite on ne regarde pas à la dépense. Mais la modernité s'arrête là. Le pouvoir reste féodal, entre les mains des frères, fils, neveux ou cousins du roi. Beaucoup d'entre eux ont appris aux Etats-Unis l'anglais et les techniques de pointe. Mais ils n'ont guère fait évoluer leur société. Pas une femme dans les rues sauf dans la vieille ville, à l'heure du marché, voilées de noir. Les femmes ici n'ont aucun droit, pas même celui de conduire une voiture. Il n'y a pas de cinéma; pas de piscine, aucun lieu où hommes et femmes pourraient se rencontrer. Durant notre premier entretien dans le superbe bâtiment du ministère de la Défense -dont auraient pu s'inspirer les architectes de Bercy- on entend au dehors la voix du muezzin dont les appels à la prière rythment la vie quotidienne. Le pétrole pour la richesse, le Coran pour les mœurs sont les deux mamelles du royaume.

19 septembre

A 300 kilomètres de Djeddah, le port pétrolier de Yambu a été choisi comme cantonnement pour le premier détachement français arrivé à la fin d'août. Une centaine d'hommes logés dans un groupe de villas dotées de climatisation, ce qui n'est pas un détail alors que la température avoisine encore les 40°. Ces jeunes engagés paraissent parfaitement sereins. Ils seront un peu moins à l'aise dans quelques jours, car ils devront faire de la place aux quelque cinq cents hommes attendus avec les 40 hélicoptères embarqués sur le Clemenceau qui mouillera dans le port. Mais Yambu, très loin de l'Irak, n'est qu'un centre de passage. La plupart des renforts français seront déployés dans la région Nord que nous allons également visiter. On est là en plein désert. L'hélicoptère qui nous amène au cantonnement d'une unité saoudienne, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière irakienne, ne survole que du sable avec, de temps à autre, des tentes noires de bédouins et des troupeaux de moutons. Mais le cantonnement lui-même, creusé dans le sable, est peuplé d'hommes en treillis avec un important matériel de camions, de chars, de missiles prêts à faire face à une éventuelle offensive irakienne le long de la route qui, depuis le Koweït, conduit à Ryad.

20 septembre

A Ryad, précisément, le prince Khaled ben Sultan, chef d'état-major saoudien, qui nous reçoit juste avant le général Roquejeoffre venu discuter de l'emplacement des forces françaises, souligne que cette offensive de l'Irak, l'Arabie Saoudite pouvait la redouter, en particulier contre ses puits de pétrole, dans les jours qui ont suivi l'invasion du Koweït. Mais le rapide déploiement des forces américaines (dont nous allons mesurer l'ampleur en visitant la base de Dahran, truffée de centaines d'avions de combat et où sont décelés dès leur décollage les moindres mouvements d'avions irakiens) a retourné la situation. Notre interlocuteur ne semble plus croire aujourd'hui au danger d'une attaque irakienne sauf, dit-il, si Saddam Hussein se lance dans une action suicidaire. Sans en exclure tout à fait l'hypothèse, les dirigeants saoudiens misent eux aussi sur l'embargo qui, à les entendre, commence à produire de sérieux effets sur le moral de la population et même de l'armée irakienne dont quelques éléments viennent de déserter en Arabie Saoudite et en Turquie.

21 septembre

Les vrais sentiments des Saoudiens à l'égard de Saddam Hussein, nous les comprenons mieux en écoutant le roi Fahd qui reçoit notre délégation pendant plus de deux heures. Il ne pardonne pas au président irakien de l'avoir trompé, comme il a trompé Hosni Moubarak, l'Egyptien, en leur affirmant jusqu'au dernier moment qu'il n'attaquerait pas le Koweït alors que l'agression déclenchée dans la nuit du 2 août était préparée depuis longtemps. "Cette ruse ne doit pas rester impunie", martèle le souverain qui ajoute : "Saddam Hussein a beaucoup lu la vie de Hitler. Il devrait se souvenir de la façon dont Hitler a fini". Un peu plus tard, il nous dira qu'il compte sur la fermeté et la solidarité des cinq Grands mais curieusement, après quelques phrases chaleureuses sur l'attitude de la France, il nous parle moins des Américains que des Soviétiques dont il loue le comportement et qui sont les seuls, selon lui, à pouvoir convaincre Saddam Hussein de se retirer du Koweït et surtout de ne pas utiliser les armes chimiques. Et quelques mots très durs pour ceux qui aident en sous-main le dictateur de Bagdad : le Yemen et la Jordanie, à qui il a décidé de couper les vivres.

22 septembre

Abu Dhabi. Un autre miracle du pétrole. En trente ans, a surgi du sable une ville démesurée mais où l'on a moins investi dans l'architecture que dans la verdure omniprésente au prix d'un réseau coûteux de canalisations souterraines. Est-ce cela qui donne aux Emirats Arabes Unis une apparence un peu plus ouverte que celle de leurs voisins saoudiens, ce dont on peut voir un autre signe dans l'appel fait aux femmes de 15 à 35 ans à s'engager dans l'armée ? Il est vrai que les Emirats, pour un territoire relativement vaste, n'ont qu'une faible population autochtone face aux forts contingents d'Indiens, de Pakistanais ou Philippins qui occupent les principaux secteurs d'activité. D'où aussi l'accueil chaleureux fait aux forces occidentales, baptisées "amies", aux nôtres en particulier, que nous sommes venus visiter. Le 1er régiment de hussards parachutistes arrivé il y a deux semaines occupe le terrain à l'ouest en instruisant les recrues des Emirats tout en faisant lui-même l'apprentissage du désert. Sur mer, la frégate Dupleix croise depuis le mois d'août au-delà du détroit d'Ormuz en liaison avec les autres bâtiments européens et américains pour barrer la route à tout navire qui tenterait de violer l'embargo. Paras et marins, dont les problèmes sont évidemment différents, nous assurent que jusqu'ici aucun incident n'est à signaler. Mais nul ne se hasarde à pronostiquer ce qu'il en sera demain.

Schubert : "Fierrabras"



Schubert a composé douze œuvres lyriques, méconnues. Rarement montées à la scène et jamais portées au disque. Ce n'est pas qu'elles manquent d'intérêt. A preuve ce premier enregistrement mondial de "Fierrabras". Il captivera pour sa richesse, sa variété, sa jeunesse. C'est un opéra plein de promesses écrit par un musicien de vingt-six ans. La direction de Claudio Abbado est très attentive.
Deutsche Gramophon, 2 CD, 144', env. 270 F.

Purcell : "Didon et Enée"

On se souvient du "Didon et Enée", au festival d'Aix, en 1978. Janet Baker avait atteint des sommets d'émotion et anéanti le public de l'Archevêché qui se retenait d'applaudir afin de préserver le miracle encore un instant.
Janet Baker a enregistré deux fois "Didon et Enée". La précieuse collection "Serenata" reprend ici la première gravure (1962). La révélation d'une contralto, plus pure, plus claire qu'aucune autre. De même que le "Ma..." de la cavatine de Rosine par la Callas, son "Remember me" redoublé entrera dans les anthologies lyriques.
Decca, 425 720, 52' 37", env. 125 F.





ADAM MICHNIK

En Pologne, dans les années 70, Adam Michnik a été l'un des intellectuels les plus engagés dans la lutte contre le stalinisme. Il a contribué à la naissance de Solidarnosc. Aujourd'hui, journaliste et député, il livre ses réflexions sur la France, la politique, la démocratie et le rôle des intellectuels.

"Vendredi". Quelle perception avez-vous de la France ?

Adam Michnik. Dans mon pays, tous les francophiles sont considérés comme des snobs. Je suis donc l'exemple classique du snobisme polonais. Toute ma formation intellectuelle et idéologique relève de ce qu'on pourrait appeler la "belle France", ses valeurs traditionnelles : le cœur, la pensée cartésienne analytique très profonde. Elle s'inscrit aussi dans les valeurs libertaires de cette culture incarnées par la Révolution française, mais également dans la critique de cette période. Pour moi, la Révolution française, c'est à la fois la Déclaration des droits de l'homme et une révolte contre la tyrannie. Mais elle recèle toutefois des ambiguïtés comme la Terreur, la guillotine, le bonapartisme et la Restauration. Je vois également la France à travers sa littérature et sa philosophie : Pascal, Malraux, Camus, l'affaire Dreyfus, qui sont des clefs pour comprendre la mentalité européenne moderne. Enfin, il y a également tout ce qui a été produit autour du stalinisme par Sartre, Merleau-Ponty, Camus, Aron. Ces "standards" intellectuels et moraux sont pour moi des références de la mentalité européenne moderne.

Pourtant, il s'agit plutôt de références classiques à la culture française.

Le phénomène français est constitué par un mélange de la tradition et de la modernité. Actuellement, si on veut être européen, il faut aussi étudier l'histoire de la France contemporaine : la Libération, avec l'épuration, l'instauration des institutions démocratiques après la guerre, les conflits coloniaux, Mai 68 -moi, je suis un soixante-huitard-, la révision de l'utopie totalitaire. L'identité française est faite de la tradition et de l'esprit libertaire, du conservatisme et de la contestation.

Mais la France, aujourd'hui, c'est aussi la montée de l'intolérance, du racisme, de l'extrême droite. Cette évolution vous semble-t-elle négligeable ?

Non. Mais cette tendance existe aussi dans la mentalité européenne. C'est le deuxième visage de notre culture. Un peu comme, dans l'âme humaine, il y a le bien et le mal. Notre destin est de lutter en permanence contre l'intolérance et la xénophobie et contre les philosophies qui prônent les inégalités. Mais le plus important et le plus réconfortant est de voir se développer des forces en réaction à l'intolérance, comme SOS-Racisme, et se mobiliser toute la France démocratique et civilisée après Carpentras.

Le populisme et le nationalisme qui gagnent du terrain en Europe ne risquent-ils pas de mettre en péril la démocratie ?

Ces deux phénomènes constituent la base du lepenisme en France et de mouvements similaires en Pologne. Il s'agit là de ressentiments barbares dans notre culture. En Pologne, ils sont plus forts qu'en France, car les traditions démocratiques ont été détruites. Mais je suis optimiste car, quand je discute avec mes amis français, je retrouve toujours un langage qui nous est commun.

En France, on entend souvent dire que les idéologies sont mortes. Est-ce aussi votre avis ?

Si on pense au communisme, aux utopies sociales, alors les idéologies sont mortes. Les idées, les valeurs, Dieu merci, sont encore bien vivantes.

Dans une récente interview, l'écrivain espagnol Agustin Gomez-Arcos disait : "Il ne faut pas mélanger les idéologies et l'usage que certains en font. On a besoin du marxisme comme on a besoin du christianisme et de l'islam." Qu'en pensez-vous ?

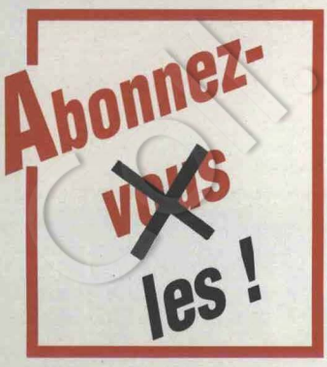
La pensée de Karl Marx est une partie de notre culture européenne, un élément de notre héritage. Mais je ne sais pas qui est marxiste aujourd'hui en France, sinon Georges Marchais. Le système communiste n'était pas marxiste, c'était un système totalitaire tout simplement. Mais le langage marxiste n'est pas suffisant pour comprendre le monde contemporain, il est mort.

On a l'impression qu'en France, les intellectuels s'impliquent beaucoup moins dans la vie politique qu'il y a une dizaine d'années, qu'ils ne font plus entendre leur voix. Mais des historiens comme Furet, Leroy-Ladurie, Braudel, Le Goff, existent tout de même. En France et en Pologne, les intellectuels n'ont pas tout à fait le même rôle. Car les intellectuels doivent exercer leur fonction spécifique en période de dictature. Lorsque la société est bloquée, ils prennent des risques, leurs responsabilités, mais ils ont aussi le grand bonheur de parler au nom de la communauté.

Comment concevez-vous maintenant votre rôle alors que la Pologne est sur le chemin de la démocratie ?

Je veux dire la vérité et la morale dans les sphères politiques.

Propos recueillis par
J.-P. B.



Parrainage

Notre campagne d'abonnement commence à porter ses fruits : nous recevons beaucoup plus d'abonnements de nouveaux lecteurs que "d'anciens".

A partir de cette semaine, les secrétaires de section vont recevoir un courrier expliquant en détail l'organisation de la campagne "Abonnez-les !".
Il s'agit en substance de rattacher à chaque section les abonnements qu'elle aura placés pour pouvoir lui restituer un fichier de sympathisants à jour mais aussi évaluer les efforts de chaque section afin de stimuler les plus efficaces.

Dès à présent, nous ajoutons une case au bulletin d'abonnement ci-contre afin de vous permettre d'y faire figurer le N° de votre section.
(5 chiffres, les 2 premiers étant le N° du département, vous le trouvez sur votre carte d'adhérent)

Parlez-en lors de vos réunions. Organisez rapidement votre travail. C'est vous tous qui en récolterez les fruits.

Vendredi

BULLETIN D'ABONNEMENT

à renvoyer à : "Vendredi"
10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07

Nom .....Prénom .....
Adresse : N° .....Rue : .....
.....
Commune .....
Code postal |_|_|_|_|_|
Bureau distributeur .....

Ci-joint paiement pour : |_| abonnements à 200 F = ...
|_| abonnements de soutien à 500 F = ...
Soit au total : .....F

Pour toute correspondance, joindre votre bande adresse.
Ref. section |_|_|_|_|_|

AUJOURD'HUI ETRE PROF C'EST AVOIR LA POSSIBILITE DE TRAVAILLER AVEC DES ENTREPRISES. AUJOURD'HUI ON PEUT ETRE PROF AVEC UNE FORMATION TECHNIQUE. AUJOURD'HUI UN PROF DU SECONDAIRE PEUT ENSEIGNER EN FAC. AUJOURD'HUI LE METIER DE PROF A CHANGE.

Pour enseigner renseignez-vous.

Composez le 36.14 Edutel ou appelez le Ministère, Tél. : 16.1.49 95 44 44.

PROFESSION PROFESSEUR.

ECOM R.C. Paris B 301 669 113

Collection Jean Jaurès